

ON ENFONCE UN CLOU
à force de coups de mar-
teau. A force d'annonces
on persuade le client.

La Patrie

COUPON
CONCOURS POUR LES ET
VENREDI, 23 AVRIL 1909
CE COUPON SERA NUL
NOUS EST ADRESSE D'1
QUINZE JOURS.

31e ANNEE—No 49—QUATORZE PAGES

MONTREAL, VENDREDI 23 AVRIL 1909

LE NUMERO : UN CENTIN

Invitation de Guillaume II aux Souverains anglais

CORFOU, 23. — Sa Majesté l'Empereur d'Allemagne a envoyé à leurs Majestés le roi Edouard et la reine Alexandra un message les invitant à venir lui rendre visite à Corfou.

Départ mystérieux de l'escadre russe

SEBASTOPOL, 23. — L'escadre active de la flotte russe de la Mer Noire, sous les ordres de l'amiral Bostrom a appareillé ce matin. On ignore vers quelle contrée se dirigent les vaisseaux.

L'Assemblée Nationale songe à déposer le Sultan

CONSTANTINOPLE, 23. — On annonce ici aujourd'hui qu'à une assemblée secrète de l'Assemblée Nationale à San Stefano, hier, 150 députés ont voté en faveur de la déposition du Sultan.

Le "Bonavista" remonte lentement le fleuve

Le "Bonavista" venant de Sydney, et retenu hier à Québec par les glaces, est passé à Trois-Rivières à midi et demi aujourd'hui. Ses derniers rapports indiquent que sa marche est très lente et qu'il sera tard ce soir dans notre port.

La Russie envoie des troupes en Perse

SAINT-PETERSBOURG, 23. — On a annoncé ce matin ici que le Shah de Perse, n'ayant pas notifié au commandant des forces royales à Tabriz qu'un armistice avait été accordé, la Russie a ordonné au viceroi du Caucase d'envoyer le plus promptement possible des troupes, par marches forcées, sur Tabriz.

L'hon. S. N. Parent trouve que Québec demande trop

QUEBEC, 23. — L'hon. S. N. Parent, président de la Commission du Transcontinental, a écrit au maire Garneau pour l'informer que cette commission ne peut pas prendre en considération les conditions auxquelles la cité de Québec veut vendre le marché Champlain. Elle veut bien offrir une somme de \$100,000 mais pas plus.

Melle Kinrade sera présente ce soir

HAMILTON, 23. — Le détective Miller a retrouvé Florence Kinrade et sa mère, qui n'étaient pas cachées du tout, et il leur a servi les yeux subpoenaes leur ordonnant d'assister à l'enquête. Si elles refusent l'y assister on assure qu'elles seront arrêtées, mais il semble certain que Florence et sa mère se rendront à l'enquête sans que les grands moyens soient nécessaires.

Le code des pêcheries dans les eaux limitrophes

PALA ALTO, CALIFORNIE, 23. — Le professeur E. B. Prince et le Dr Davir Starr Jordan, respectivement commissaires anglais et américains, pour les pêcheries, et qui ont été en conférence à l'Université Stanford depuis deux semaines ont complété leur oeuvre ardue qui consistait à rédiger un code au sujet des pêcheries dans les eaux limitrophes du Canada et des Etats-Unis. M. Prince va soumettre les statuts au parlement Canadien et le Dr Jordan au président Taft qui les transmettra au Sénat pour ratification.

L'ex-président Castro de nouveau en France

ST-NAZAIRE, Loire-Inférieure, France, 23. — Le vapenr "Versailles" ayant à son bord Cyrillano Castro, le président déposé du Venezuela est arrivé ici ce matin, au point du jour. Un ami intime de Castro et un certain nombre de Vénézuéliens et de journalistes sont montés aussitôt à bord du vapenr. Castro n'était pas encore sorti de sa cabine et son ami, se rendit le premier, auprès de lui. Quand il sortit au bout de quinze minutes, cet ami annonça que Castro se plaignait encore d'être malade et qu'il avait bien souffert du roulis du vapenr. Le capitaine du "Versailles" soutient qu'au contraire Castro paraissait en fort bonne santé pendant le voyage, qu'il fit de fréquentes apparitions sur le pont, causant avec ses compatriotes et gesticulant avec fureur.

ST-NAZAIRE, 23. — Senor Castro est monté dans un train se dirigeant sur Paris.

AU PARC SOHMER

La direction du Parc Sohmer a décidé d'apporter à ce populaire établissement de nombreux embellissements et améliorations, entre autres : En façade du restaurant, on construira deux grandes galeries ayant vue sur le fleuve. Sur la promenade on va construire un kiosque où la musique jouera tous les soirs pendant une heure après le spectacle.

M. L. Geo. Lajoie a été élu président du Parc et du Jardin Zoologique, succédant ainsi à M. Ernest Lavigne, décédé. M. D. Larose a été élu assistant gérant et M. P. L. Larose continuera à diriger la musique du parc avec son talent que chacun a pu apprécier déjà.

Ajoutons que la saison prochaine ouvrira le 31 mai et qu'elle promet d'être plus brillante encore, sous tous les rapports, que la précédente.



M. L. GEO. LAJOIE, président de la compagnie du Parc Sohmer.

LES REVELATIONS SENSATIONNELLES MANQUENT DE VENIR

L'enquête du Coroner de Beauharnois est ajournée sans avoir fourni de nouveaux éclaircissements, au sujet de la mort tragique de Domina Pelletier

DE VAGUES INDICES SANS LIAISON

(De l'envoyé spécial de la PATRIE)

BEAUHARNOIS, 23. — Hier sur le coup de sept heures a pris fin, la première partie de l'enquête du coroner sur les circonstances qui ont entouré le meurtre de Domina Pelletier.

Le fait qui domine cette première journée d'investigation est que le témoin Braut, qui a raconté, le matin du crime, deux hommes dont l'un porteur d'un fusil, n'a pas reconnu comme l'un d'eux William Houle non plus qu'aucun de ses frères présents à l'enquête. C'est, comme on voit, un atout de considérable importance dans les cartes des deux frères que s'approprie à jour habilement pour leur défense M. Goyette.

De cette première journée d'enquête au cours de laquelle ont été entendus les témoins les plus importants, il se dégage très nettement une

IMPRESSION FAVORABLE A LA DEFENSE.

Car enfin les témoins à charge, ces fameux témoins à charge que les policiers prétendaient avoir amenés à des révélations sensationnelles, n'ont en somme rien révélé du tout de si important.

L'un est venu dire que le matin du crime, Aimé Houle avait tiré des moineaux derrière la grange de son frère Omer. On admit qu'il y a entre tirer un moineau et tirer un homme, une différence que sans doute les jurés sauront apprécier. Du reste un courant d'opinion franchement favorable à l'accusé commence à se manifester ouvertement à Beauharnois. Les gens se rendent compte que tout ce qu'on a dit jusqu'ici contre l'accusé William Houle et contre son frère Aimé, ne sont en somme que des cancanes, des commérages sans consistance.

Le chef de gare est venu dire qu'un lendemain du crime Aimé Houle est venu lui demander un billet de chemin de fer et des informations sur la meilleure route à prendre pour se rendre à Ogdensburg. Il a pris effectivement, la route non la meilleure marché mais celle qui lui permettait d'arriver

plus vite à destination. Il paraissait être très énérvé très pressé, car il disait craindre de perdre sa place s'il n'arrivait pas au plus tôt.

Il paraissait essouffé, mais il avait sur son épaule un grand sac et s'il avait peur de perdre son train son énérvement s'explique tout naturellement. Qui donc au surplus, n'a jamais été essouffé, énérvé à la perspective de rater son train.

Un autre fait important de la journée a été le

TRES VIF INCIDENT

qui s'est produit entre M. O. A. Goyette, avocat de la défense et le coroner Besner et qui s'est terminé par ce qu'on pourra appeler la victoire des deux partis en présence. Le coroner a, en effet, maintenu sa décision de ne pas laisser l'avocat aviser son client, tandis que ce dernier a tout de même réussi à empêcher celui-ci de parler. Ajoutons que l'accusé s'est conformé avec une docilité parfaite aux instructions à lui si courtoisement données de son avocat.

Dès une heure, la grande salle du Marché, mise par le maire, gracieusement à la disposition du coroner pour les fins de l'enquête, est envahie par le public. Sur le coup de une heure et demie, lorsqu'arrive le reporter de la PATRIE, la place du Marché est encombrée d'un public impatient et tapageur. On cherche à prendre d'assaut l'escalier par lequel on accède à la salle. Les journalistes ont toutes les peines du monde à en gravir les marches. A quelques minutes de là, c'est le coroner et son greffier qui ne pénètrent dans la salle qu'avec beaucoup de difficultés, malgré les efforts du chef de police, l'énergique M. Lemieux. Puis ce sont les agents de la sûreté qui doivent lutter, jouer des coudes, se bousculer pour amener le prisonnier à la barre. William Houle suscite un intérêt extraordinaire dans le public qui devient nerveux, agité.

Puis, après les formalités de l'appel des témoins, l'entrée de la sal-

le est complètement bâtrnée en sorte qu'ils ne peuvent parvenir auprès du coroner pour rendre leur témoignage.

A ce moment on entend quelques brèves objurgations du chef de police qui se tient en grande tenue à l'entrée de la salle et cherche à la dégager. Ses paroles demeurent sans effet, et comme il ne peut fermer la porte de la salle, il en vient aux menaces, lesquelles demeurent également sans effet. Alors le chef

LEVE SON BATON

et l'abaisse à plusieurs reprises sur les têtes. Pendant que les crânes résonnent sous le bâton de l'autorité et que des gossiers sortent des cris, un remous se produit dans la foule, grâce auquel le chef de police peut remettre son bâton à sa ceinture et refermer la porte.

Des scènes tumultueuses se reproduisent d'instant en instant jusqu'à la fin de la séance et le public sera toujours aussi nombreux sur la place du marché. Il ne se décidera à évacuer les lieux qu'après le départ de l'accusé, et des agents de la sûreté.

Au cours de la longue séance, les témoins, une fois entendus, allaient se placer sur le côté de l'estrade où se tenaient le coroner et ses jurés. Vainement, il ne restait plus de chaises à leur donner, et ils devaient rester debout.

On en trouva tout de même une pour la mère Houle et comme Cyndia, la jeune sœur de l'accusé, restait debout, et semblait très lasse, William Houle lui remit obligeamment la sienne et resta debout. Mais le détective qui redoutait de voir l'accusé communiquer avec les membres de sa famille tout près de lui, vient lui intimer l'ordre de reprendre sa chaise et se plaça derrière lui.

Pendant le temps que se produisaient à la porte les bousculades que l'on connaît, le coroner Besner procéda à l'appel des jurés et des témoins. Il priait ces derniers de sortir et de se tenir prêts à se présenter à l'appel de leur nom. Puis il faisait prêter serment au premier de la liste, Francis Houle, le père de l'accusé.

(Suite à la 7ème page.)

M. Goyette invoque l'esprit de la loi

Il proteste contre la procédure suivie par le Coroner de Beauharnois et contre les méthodes des policiers pour faire venir William Houle et le faire parler.

LE "FAIR PLAY" BRITANNIQUE

(De l'envoyé spécial de la PATRIE)

BEAUHARNOIS, 23.

A l'issue de l'audience du coroner nous avons tenu à demander à M. O. A. Goyette, C.R., s'il n'avait pas quelque déclaration à faire, ayant trait à l'incident qui s'était produit au cours de l'audience.

Voici aussi exactement rapportées qu'il est possible, les paroles de l'avocat de la défense dans l'affaire de Saint-Etienne.

— Je dois reconnaître que le coroner Besner s'est maintenu dans les bornes de son droit strict en m'empêchant de comparaître pour mon client, William Houle, accusé du meurtre de son beau-frère Domina Pelletier. Mais dans le code, il n'y a pas que la lettre, il y a aussi l'esprit de la loi. Et puis, il y a la tradition, la coutume généralement suivie en ces sortes d'affaires.

C'est pourquoi je n'hésite pas à dire qu'en l'occurrence, le coroner a fait fausse route. Cela tient tout simplement au fait qu'étant médecin il n'est pas suffisamment imbu de l'esprit juridique.

Il faut pour y arriver, de longues études spéciales auxquelles sont généralement astreints les magistrats.

Le cas qui nous occupe n'est pas une investigation pure et simple.

Houle n'est pas simplement appelé comme témoin, car le matin même, j'avais provoqué son arrestation. Il était donc bel et bien accusé du meurtre de son beau-frère. Il était l'accusé pur et simple et, on allait l'entendre, lui poser des questions, auxquelles peut-être il pouvait répondre de manière à se compromettre. Or, étant accusé, et comparant devant un tribunal, il avait droit à être défendu, il n'y a pas à sortir de là.

Il est un principe qui fait

LA BASE DU DROIT CRIMINEL ANGLAIS

ce principe se résume par ces mots "fair play". Or, on ne le lui donnait pas, bien qu'il y eût droit.

Certes l'incident qui s'est produit aujourd'hui est le premier du genre en pays britannique.

C'est la première fois qu'un avocat, régulièrement inscrit au barreau, Cymself du Roi et jouissant de l'estime et de la confiance de ceux qui le connaissent, est

EXPELSE D'UN TRIBUNAL

auquel il est appelé à comparaître pour un accusé, son client.

"Je proteste contre le fait qu'un magistrat a osé interdire à un avocat la prérogative la plus noble de sa profession; celle qui consiste à se lever dans un prétoire britannique, pour défendre le droit à la vie d'un citoyen britannique.

"Je m'insurge contre la façon de procéder du coroner, façon qui n'est explicable que par l'incompétence manifeste du magistrat en exercice. Et je ne m'insurge pas seulement contre les agissements du coroner, je m'insurge avec plus de violence encore si possible, contre les manœuvres tortueuses et louches des policiers.

"Comment! voilà un homme que sous de fausses représentations on vient arracher à son travail paisible des champs. On lui demande de venir à Beauharnois rendre son témoignage. On lui promet de le défrayer de ses dépenses, puis sournoisement

ON LE GARDE A VUE

on le fait parler, on le met en confidence, on l'isole et la nuit on le fait surveiller par un détective. Qu'est-ce que tout cela veut dire? Pourquoi n'est-il pas arrêté si on le soupçonne, et s'il est libre pourquoi ne le laisse-t-on pas aller réconforter de sa présence ses vieux parents troublés par les nouvelles que les journalistes répandent à profusion? Enfin, depuis le 20 au soir William Houle est en état d'arrestation, gardé par les policiers et il n'en sort rien. Pourquoi? C'est donc sans motif sans intervention on aurait tenté de le faire parler, de le faire se compromettre, de s'enfermer dans les filets que sournoisement on lui tendait de toutes parts?

"Et bien monsieur, malgré les pénibles incidents qui se sont produits aujourd'hui, malgré que j'aie été expulsé du tribunal, sous menace implicite d'arrestation si je ne m'exécute pas, je suis content, car je n'ai pas perdu ma journée et j'ai la conscience d'avoir accompli mon devoir, tout mon devoir.

"Je suis arrivé à mes fins puisque mon client n'a pas parlé et qu'il ne parlera pas.

"Et M. Goyette, cesse de parler, regarde au loin dans la campagne, le soleil qui se couche sur les champs, puis il ajoute dans un sourire

"Maintenant, j'ai la partie belle quand commencera la véritable enquête, devant le magistrat, puis aux assises."

NOUVEL INTERNE A L'HOTEL-DIEU

LE DOCTEUR G. H. BARIL SUCCEDE AU DOCTEUR ROBICHAUD

Dans quelques jours, l'Hôtel-Dieu aura un nouveau chef-interne. Le docteur Philippe Robichaud, qui jusqu'ici occupait cette dernière charge, quittera l'hôpital, le premier jour prochain, afin d'ouvrir un bureau de consultation à l'angle des rues Ontario et Beaudry. Le docteur Robichaud a pris comme spécialité, l'obstétrique.

L'ex-chef-interne, après de brillantes études au collège Joliette, fit



Le docteur PHILIPPE ROBICHAUD, ex-chef-interne, qui quittera l'Hôtel-Dieu, le premier mai. (Cliché Giroux.)

Laval, le docteur Baril fut reçu médecin avec très grande distinction et, fait digne d'être mentionné, mérita la médaille Hingston.

FEU M. JOSEPH EMOND

M. Joseph, Georges, Antony Emond, fils de M. Edmond Emond, est décédé hier, à 13 heures, des Incurables.

La mort de M. Antony Emond sur-



M. ANTONY EMOND

prendra douloureusement les nombreux amis que ce jeune homme sympathique et populaire comptait à Montréal.

Le défunt était âgé de 29 ans; il a succombé à la tuberculose, qui le minait depuis longtemps. Il était à l'hôpital des Incurables depuis 7 mois.

LE PILOTE DU "BONAVISTA"

M. DELAVOIE NAULT ARRIVE AUJOURD'HUI A MONTREAL AVEC LE PREMIER GROS STEAMER, DE QUEBEC

Chaque printemps, les nombreux pilotes auxquels est confiée la tâche délicate de diriger les gros steamers entre Québec et Montréal, se disputent l'honneur de guider le premier navire qui remonte le fleuve.

Cette année, M. Delavoie Nault,



M. DELAVOIE NAULT qui a piloté aujourd'hui le "Bonavista" de Québec à Montréal.

de Deschambault, l'un des plus habiles marins qui naviguent sur le Saint-Laurent, a été le pilote choisi pour diriger le premier steamer, de la vieille capitale à la métropole canadienne.

M. Nault arrive en effet aujourd'hui même au port de Montréal avec le "Bonavista", de la ligne "Dominion Coal".

Agé de 55 ans, M. Delavoie Nault est issu d'une brave famille de navigateurs, et depuis que la "Dominion Coal" existe, il a toujours été au service de cette ligne comme pilote.

Au cours de sa longue carrière de marin, jamais les nombreux navires qu'il a pilotés n'ont subi aucune avarie sérieuse.

Aussi M. Nault passe-t-il pour l'un des pilotes les plus expérimentés et les plus compétents.

MADAME ET M. KINRADE MANQUENT A L'APPEL

La sœur et la mère d'Ethel Kinrade font défaut de comparaître à la reprise de l'enquête. — Un détective est chargé de les retrouver et d'assurer leur présence ce soir. — Quatre dépositions.

HAMILTON, Ont., 23. — L'enquête au sujet des causes de la mort d'Ethel Kinrade, enquête qui avait été ajournée pendant un mois, pour permettre à la Couronne de rassembler plus de témoignages a été interrompue brusquement, une heure après qu'on l'eut reprise hier soir.

Un délai de près d'une heure, s'écoula, avant que l'on reprit l'enquête et alors on n'examina que 4 témoins.

Ensuite, l'huissier de la cour se contenta d'appeler les noms de Madame Isabelle Kinrade et de Mlle Florence Kinrade. Personne ne répondit. On apprit alors que leur défaut de comparaître avait été la cause du délai apporté par la cour. A l'ouverture de l'enquête, trois fois on fit l'appel de leurs noms, mais ce fut en vain.

Alors M. Georges Tate Blackstock, représentant la couronne, se leva et dit:

Monsieur le coroner, je me trouve dans la nécessité de vous demander de remettre la suite de l'enquête à demain soir, ou à tel jour qu'il vous semblera convenable. On comptait sur la présence ici ce soir de Mme Kinrade et de Mlle Florence Kinrade, car elles avaient été assignées à comparaître ce soir. Nous n'avons pas reçu d'elles de réponse indiquant qu'elles ne pouvaient se rendre à l'enquête. J'ai donc à vous prier maintenant d'ajourner l'enquête jusqu'à ce que la Couronne puisse prendre toutes les mesures nécessaires pour les forcer à comparaître."

Il fut alors décidé de renvoyer la suite de l'enquête à ce soir et d'assigner de nouveau Mme et Mlle Florence Kinrade.

Les avocats de la famille n'ont pu

expliquer les raisons de l'absence de leurs clients.

On a entendu ensuite le témoignage de Mme Taylor, qui habite derrière la maison de la famille Kinrade et qui a déclaré qu'elle avait vu un homme, d'allures étranges, dans son jardin, au cours de l'après-midi, pendant lequel fut présumé le crime. On n'a accordé aucune importance à cette déposition.

Mme ERNEST KINRADE, belle-fille de M. T. L. Kinrade, fut ensuite interrogée séparément de M. Blackstock au sujet des excommunications de Florence à Golder, etc., etc., dans le Sud, ainsi qu'il avait été l'identité de Mlle Elliott. Elle ne put fournir que peu de renseignements sur ce point, elle ne peut non plus fournir d'utiles détails au sujet de la personne qui accompagnait sa belle-sœur, ni dire qui était Melle Elliott.

Mme E. Kinrade fut également interrogée au sujet des faits et gestes de son mari pendant l'après-midi du crime.

Mlle ERSKINE, qui est employée dans un magasin à rayons, a juré qu'elle avait vu Florence Kinrade au magasin Stanley Mills, le matin de la tragédie, alors que celle-ci a juré ne s'être levée qu'à midi ce jour-là.

Bien que la Couronne eût décidé que seuls les journalistes, les avocats et les jurés, assisteraient à l'interrogatoire des témoins, un grand nombre de personnes qui ne paraissent pas appartenir à la presse, se présentèrent en grand nombre, dans la salle.

DETAIL, DES INTERROGATOIRES
Le premier témoin appelé fut Mme (Suite à la 11ème page.)

La Ligue de Baseball de l'Est

Les premières parties ont été jouées hier après-midi, aux Etats-Unis

UNE VICTOIRE POUR MONTREAL

PROVIDENCE. 23 — La saison régulière du baseball dans la ligue de l'Est s'est ouverte officiellement hier après-midi, en cette ville. Les hommes d'Etat du Rhode-Island conduits par le gouverneur Aram J. Pottinger, ont présidé à devant une assistance très nombreuse. A l'heure fixée pour commencer la partie, le gouverneur prit place dans le box de spectateur, pendant que toutes les autres positions du diamant étaient remplies par des politiciens de marque. Après quelques instants de jeu, les joueurs du club de la Législature abandonnèrent le terrain aux équipes de Montreal et de Providence. Cette première partie de baseball fut très intéressante, les équipes de Casey qui se révélèrent très fortes dans tous les départements. Les frappeurs montrealais firent un vrai massacre des balles de Cronin et gagnèrent par un score de 10 à 3.

Après les cérémonies d'usage, la partie commença. Les montrealais vinrent au bâton et firent comme début un vrai massacre des balles de Cronin. Six points furent enregistrés au cours de cette première partie. Comme c'est l'habitude, il y eut avant la partie, procession autour du champ. Après les cérémonies d'usage, la partie commença. Les montrealais vinrent au bâton et firent comme début un vrai massacre des balles de Cronin. Six points furent enregistrés au cours de cette première partie.

Table with columns for Montreal and Providence scores, listing players like Joyce, O'Neill, Jones, etc., and their statistics.

Table with columns for Montreal and Providence scores, listing players like Phelan, Moran, Hoffman, etc., and their statistics.

Table with columns for Montreal and Providence scores, listing players like Moran, Hoffman, Shaw, etc., and their statistics.

Table with columns for Montreal and Providence scores, listing players like Moran, Hoffman, Shaw, etc., and their statistics.

Table with columns for Montreal and Providence scores, listing players like Moran, Hoffman, Shaw, etc., and their statistics.

Table with columns for Montreal and Providence scores, listing players like Moran, Hoffman, Shaw, etc., and their statistics.

Table with columns for Montreal and Providence scores, listing players like Moran, Hoffman, Shaw, etc., and their statistics.

Table with columns for Montreal and Providence scores, listing players like Moran, Hoffman, Shaw, etc., and their statistics.

Table with columns for Montreal and Providence scores, listing players like Moran, Hoffman, Shaw, etc., and their statistics.

Table with columns for Montreal and Providence scores, listing players like Moran, Hoffman, Shaw, etc., and their statistics.

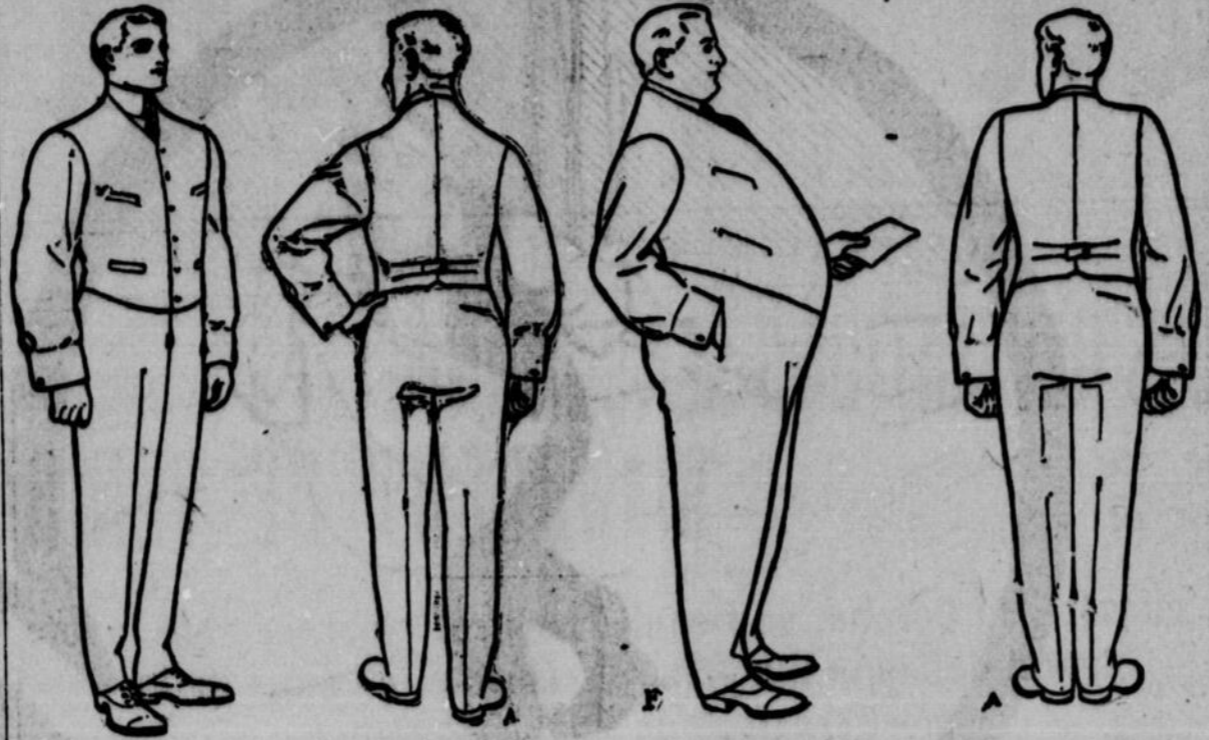
Table with columns for Montreal and Providence scores, listing players like Moran, Hoffman, Shaw, etc., and their statistics.

Table with columns for Montreal and Providence scores, listing players like Moran, Hoffman, Shaw, etc., and their statistics.

Table with columns for Montreal and Providence scores, listing players like Moran, Hoffman, Shaw, etc., and their statistics.

Table with columns for Montreal and Providence scores, listing players like Moran, Hoffman, Shaw, etc., and their statistics.

Types Physiques Semi-ready et Coupe de Véritable Commande.



Le Semi-ready Tailoring vous offre tous les avantages des vêtements faits sur commande plus (+) le fait que vous pouvez savoir comment ils vont vous faire quand ils seront finis. Vous pouvez vous assurer de cela par l'étoffe même. Plus encore +. Jusqu'au moment que l'habit fait parfaitement le tailleur du Semi-ready peut en ajouter ou en distraire, il peut faire des corrections jusqu'à ce que lui et les clients soient parfaitement satisfaits. Il peut faire revenir les parties qui creusent, il peut redresser ce qui n'est pas droit, accentuer la taille, diminuer la corpulence, car notre système de type physique est basé sur l'anatomie et notre tailleur est passé maître dans son métier.

Semi-ready Tailoring

McLean & Campbell, 57 rue Saint-Jacques. RILEY HERN, 96 rue Dorchester Ouest. THE BROOK CO., 78 rue Wellington (Pte St-Charles)

Notes Sportives en quelques lignes. L'association athlétique Star a comme président M. E. J. Callaghan. Il a tenu une assemblée des membres et ce monsieur est l'honneur d'être élu à ce poste honorifique.

On a défilé hier à Brooklyn un superbe monument, érigé à la mémoire de M. Henry Bradwick, surnommé le "Père" du jeu de baseball.

Et dire que nous travaillerons toute notre vie durant, sans jamais pouvoir réaliser le montant que Jeffries recorra, s'il se bat contre Johnson!!!

Il y aura ce soir, aux bains Laurentiens, une course à la sage, entre Arthur Dubouche et Wilfrid Riopel.

Vendredi prochain, au Parc Schaner, Eug. Tremblay et Dick Tomman en viendront aux prises. Il y aura en plus trois assauts de boxe.

Ferry Lezouar, le fameux joueur de hockey du club Ottawa, s'est blessé à Haldyberg, où il s'occupera de mines.

Frank Golek et Fred. Boel, ont signé un contrat, les engageant à se rencontrer dans une lutte à Denver en mai prochain, pour le titre de champion du monde.

Notre confrère du "Canada", nous apprend que l'équipe senior du National, sera au complet en mai prochain.

AMUSEMENTS

MIS MAJESTY'S MATINEES. Semaine commençant le 24 Avril. Par arrangement avec le Promoteur et Referee. HURN & MONTGOMERY. A Trip Through Asia.

THEATRE NATIONAL. Matinée tous les jours. Prix spéciaux. Cette semaine "Le Maître de Forges".

PRINCESS. Toute cette semaine. HARRY BRYANT'S SHOW. Prix: 10c, 20c, 30c et 50c.

CONCOURS MUSICAL ET DRAMATIQUE POUR LE TROPHÉE DE LORD GREY. An Théâtre de la Majesté.

THEATRE NATIONAL. Matinée tous les jours. Prix spéciaux. Cette semaine "Le Maître de Forges".

LORD GREY, an Théâtre de la Majesté. CE SOIR. The Ottawa Players Club.

NATIONSCOPE. "THE RATELLES". Vous aimerez et concert ouvert tous les jours.

CONCOURS MUSICAL ET DRAMATIQUE POUR LE TROPHÉE DE LORD GREY. Prix: 25c, 50c, 75c et \$1.00.

FRANCAIS. Matinée tous les jours. CUMMINGS STOCK COMPANY. NORTHERN LIGHTS.

Académie, Matinée tous les jours. Pirates of Penzance. Prix: 10c, 20c, 30c, 50c.

STADIUM PATINOIR A ROULETTES PAR EXCELLENCE. Nous demandons une attention spéciale aux commencentés. NE MANQUEZ PAS DE VENIR VOUS ADMIRER. SILVERN ET EMERIE. ADMISSION 100c.

Crystal Palace Théâtre de Vues Animées, Blvd. St-Laurent. VENDREDI SPECIAL AUJOURD'HUI. Le Maître d'école du Grand Nord. La plus empougnante scène de combat produite jusqu'ici.

Quelques Faits au Sujet des Chaussures à la Mode. C'est seulement après avoir examiné et fait l'essai de quelques-unes de ces prétendues chaussures à la mode, que vous pouvez réellement apprécier les chaussures INVICTUS.

INVICTUS. Ce style est le favori de l'homme délicat... Style Six Boutons Doubles Parements. Le Printemps n'a qu'une principale joie. C'est la saison lors de laquelle un homme peut acheter un nouveau complet et le monter. Son complet d'automne est caché par le paletot; il n'en est pas ainsi du complet de printemps.

MALE ATTIRE Liberty Clothes. Un nouveau complet de printemps donne cette apparence toute fraîche qui vaut bien le prix. Les habits Liberty dont l'étoffe et caneva sont également rétrécis conservent jusqu'à la fin leur apparence de beauté. Voyez ce que nous pouvons faire à \$20.00.

LES LUTTES A LA M. A. A. A. SUCCES ECLATANT DES NOTRES AU COURS DE LA SEANCE D'HIER SOIR. LES FINALES DEMAIN SOIR. UNE BELLE SEANCE. La salle du gymnase de la M.A.A.A. était bondée de spectateurs hier soir. On inaugurerait la première série de luttes pour les championnats amateurs de Montréal.

Table listing wrestling matches and results, including names like J. Belanger, M. Harvey, M. Blais, etc.

LES LUTTES A LA M. A. A. A. Ce style est le favori de l'homme délicat... Style Six Boutons Doubles Parements. Le Printemps n'a qu'une principale joie. C'est la saison lors de laquelle un homme peut acheter un nouveau complet et le monter. Son complet d'automne est caché par le paletot; il n'en est pas ainsi du complet de printemps.

LES LUTTES A LA M. A. A. A. Classe de 125 livres. Côté gauche aux points contre M. Dennis. A. Beauchamp gagne aux points contre M. Dennis.

IL SE DEFEND AVEC UN PIC

UN CONTREMAITRE MET EN FULTE QUATRE ITALIENS QUI L'ATTAQUAIENT AVEC DES RAPOIRS.

Quatre Italiens qui s'étaient vu refuser de l'ouvrage aux chantiers Laurin et Laité, à Notre-Dame des Neiges, ont attaqué le contre-maître à coups de pierres et ont même sorti des couteaux et des rasoirs. Le contremaître, M. Rivière, a pu les mettre en fuite avec une pioche dont il s'était armé. Les Italiens se sont sauvés dans le bois voisin. La police a été prévenue.

ON FAIT UNE BRECHE

AU MOYEN DE LA DYNAMITE A NIAGARA, AUJOURD'HUI, ON VA TENTER DE FAIRE SAUTER LE BARRAGE QUI OCCUPE TOUTE LA LARGEUR DE LA RIVIERE

YOUNGSTOWN, New-York, 23.— Dans la journée d'hier on est parvenu à faire une brèche dans l'énorme masse de glace qui depuis dix jours bloque le bas de la rivière Niagara et a causé des dommages estimés à un million de dollars. Les résultats immédiats des premières explosions de dynamite, ce matin, ont été décevants pour les quatre ou cinq cents spectateurs qui se tenaient sur le rivage, mais l'ingénieur Kuns et ses aides continueront leur travail, et à cinq heures hier après-midi, une charge de 150 livres de dynamite a ouvert un passage à un mince filet d'eau du côté est de la masse. Au coucher du soleil de nouvelles explosions et l'érosion constante produite par la glace flottante avaient fait du filet d'eau un torrent.

Le chenal que l'ingénieur Kuns et ses aides avaient travaillé toute la journée à ouvrir était enfin clair. Juste en amont de ce chenal est un bassin d'eau verte qui ondule avec la multitude des morceaux de glace qui descendent la rivière. Chacun de ces morceaux en enlève un autre à la masse à chacune de ses extrémités.

YOUNGSTOWN, 23. — A dix heures ce soir, le niveau de l'eau dans le bas de la rivière était de dix pieds plus bas que ce matin, et celui de la glace a baissé en conséquence entre ici et Lewiston. Indépendamment de nouvelles explosions de dynamite. L'eau qui descend des chutes s'est creusé un chenal sous la masse de glace, et ce chenal s'élargit d'heure en heure. Il n'est pas impossible que tout danger soit passé d'ici à deux jours.

IL L'ÉCHAPPE BELLE

Un nommé Charles Tucker, âgé de 35 ans, et demeurant au No 1418 du boulevard St-Denis, a été renversé par un cheval, un peu après 7 heures hier soir. Ce cheval avait apparemment brisé les courroies qui le retenaient à la voiture, car celui-ci pendait autour de lui. Tucker qui était avec un ami, fut projeté sur le trottoir. Immédiatement, la voiture d'ambulance de l'hôpital Victoria fut mandée. Lorsque Tucker fut arrivé à cette institution, on constata qu'il n'avait ni fracture ni lésions internes et on le renvoya chez lui en fiacre.

PATRONS DE LA "PATRIE"



Jaquette de 30 à 40 pouces de buste. Matériaux, 3 vrs. 4 en 50, pour le buste N.

COUPON

Form with fields for name, address, and other details, titled 'PATRON No 70'.

Henry Morgan & Co

COLONIAL HOUSE, MONTREAL.

Vêtements tout faits pour Hommes

Quand il s'agit d'établir les faits et d'en venir à une décision sur ce que porteront la plupart des hommes, nous ne saurions exagérer en disant que les styles sont établis par les meilleurs fabricants de vêtements tout faits.

Le mot "tout fait" était jusqu'ici considéré comme un terme de reproche. Cela n'est plus, car les meilleurs fabricants de vêtements tout faits emploient les hommes les plus habiles à la confection de ces derniers et ces hommes consacrent tout leur talent à rendre le style, la confection et l'ajustement si parfaits que, comme nous le disions plus haut, ils établissent les styles pour l'élégant d'aujourd'hui.

Notre Rayon des Vêtements tout faits expose actuellement le Chesterfield, un paletot de printemps fait par tailleur, en drap gris foncé avec revers en soie et doublure en soie. Prix depuis \$18.00 à \$22.00.

Aussi le Chesterfield fantaisie, confectionné en tweeds fantaisie, dans les nuances de gris, brun et dans le nouveau vert, si en vogue pour le printemps. Entièrement doublé en soie et à revers de soie. Collet de velours. Confection-tailleur. Prix \$20.00 à \$25.00.

Vente Spéciale de Manteaux de Dames samedi seulement.

Les Rayon des Manteaux mettra en vente

Demain (Samedi.)

110 manteaux trois-quarts pour Dames, confectionnés en différents tissus, à carreaux, à rayures ombrées et unis. Dos ample. Quelques-uns avec collet et revers; collet drab avec bandelettes fantaisie, incrusté de soie, galon fantaisie et soutache de soie, en nuances de drab, vert mélangé, tan, carreaux, gris pâle et foncé, et carreaux noirs et blancs. Grandeurs 34 à 38. Prix réguliers de \$7.50 à \$16.00. Prix de vente spéciaux de \$3.50 à \$7.50.

PARLEMENT PROVINCIAL

LES ANNONCES DE LA "GAZETTE OFFICIELLE" — LE BILL DE SOREL — COLONISATION.

(Correspondance spéc. à la Patrie) QUEBEC, 23. — La séance de l'après-midi s'est ouverte à 4.30 hrs. M. Prévost se plaint de l'augmentation du tarif des insertions et de Québec.

M. Roy répond que l'opposition voudrait que le gouvernement augmente les salaires des inspecteurs, ordres des bibliothèques, mais s'il augmente le tarif d'impression pour éviter les déficits, elle crée au scandale.

Les frais d'impression ont beaucoup augmenté depuis plusieurs années. En 1900, on payait \$8.00 pour un typographe. Aujourd'hui on paie \$12. Les heures de travail ont diminué: 54 heures par semaine, en 1900, et 48 seulement en 1908. Enfin les ventes par abonnement, qui étaient de longues années en déficit, sont de plus en plus rares, et c'est encore une source de revenus qui se tarit.

Actuellement, la "Gazette Officielle" ne donne qu'un surplus d'une centaine de piastres. L'augmentation du tarif n'est qu'une question d'administration.

M. Teulier n'est pas satisfait de ces explications, et il prétend que l'impression de "La Gazette" ne coûte pas plus cher qu'autrefois. Il accuse donc le gouvernement d'opprimer le peuple avec ce nouveau tarif.

Avec M. Plante, cette augmentation faite pour rencontrer les dépenses d'administration devient un attentat à la constitution. On avait dit soumettre le détail du changement aux députés.

M. Weir établit que les annonces ont diminué de près de la moitié, ce qui, nécessairement, amène une augmentation du tarif et le gouvernement a simplement agi comme l'État fait un homme d'affaires.

de la lettre disparue, qui est actuellement entre ses mains. L'orateur réserve sa décision sur la question de privilège et la Chambre s'ajourne.

SEANCE DU SOIR

Au début, l'orateur rend sa décision sur le point d'ordre de M. Lavergne, s'objectant à ce qu'on dépose sur la table de la Chambre, la déclaration de M. Donovan. Il déclare qu'elle ne doit pas être déposée, devant la Chambre, ni inscrite dans les procès verbaux, parce qu'elle relève non d'une question de privilège, mais d'une question d'administration.

Le Bill de Sorel M. Chamberlain se forme en comité général et adopte le bill de la compagnie du chemin de fer du comté de Québec.

LE BILL DE SOREL

Vient ensuite le bill amendement à la charte de Sorel. Ce bill présenté par le village de Saint-Joseph de Sorel est à l'effet d'obtenir pour ce dernier juridiction concurrente avec Sorel, pour accorder les licences de passages d'eau sur la Richelieu et le Saint-Laurent.

Le bill est adopté sans amendement. M. Gardin promet déjà de demander demain le renvoi.

COLONISATION

L'hon. M. Prévost parle des colons du canton Nôdelet. Il prétend que les colons ne peuvent obtenir de lots dans ce district, parce qu'ils sont dénués par le Dr Bourbonnais — il cite à cet effet cinq affidavits de colons, qui auraient en vain demandé des lots.

M. J. H. Kelly avoue qu'il ne comprend pas comment les cinq colons, dont M. Prévost a donné les noms, n'ont pas obtenu quatre points de la province tomber exactement sur les mêmes lots et faire les mêmes déclarations, écrites de la même main.

Henry Morgan & Co Limited. EXPOSITO ACTUELLEMENT DES Objets d'Art, Marbres, Verreries et Porcelaines Splendides. Choisis dans les Ateliers et Etudes Célèbres d'Europe. LES amateurs du rare et du beau trouveront réunie au Rayon de la Porcelaine, au deuxième étage, une merveilleuse collection de splendides objets d'art, faits par les plus habiles artistes du monde entier, en porcelaine, marbre, verre, bronze et métal.

de les documents, il y verra des choses intéressantes. M. Lavergne répond qu'il n'a encore que des officiers du département des terres se font payer des droits de coupe.

M. Laverne dit que dans un procès de M. Lachance, un M. Cardinal a déclaré qu'il avait payé des droits à un M. Grenier, agent du département à Québec. M. Godbout était un des avocats au procès.

M. Bourassa croit qu'il est temps de revenir à la question du Témiscamague. Marchant sur les brisées de M. Prévost, il prétend qu'on refuse des lots aux colons, après les avoir attiré par de fausses circulaires. Four lui il ne doute pas des affidavits produits par M. Prévost.

M. Bourassa croit qu'il est temps de revenir à la question du Témiscamague. Marchant sur les brisées de M. Prévost, il prétend qu'on refuse des lots aux colons, après les avoir attiré par de fausses circulaires.

M. Bourassa croit qu'il est temps de revenir à la question du Témiscamague. Marchant sur les brisées de M. Prévost, il prétend qu'on refuse des lots aux colons, après les avoir attiré par de fausses circulaires.

M. Bourassa croit qu'il est temps de revenir à la question du Témiscamague. Marchant sur les brisées de M. Prévost, il prétend qu'on refuse des lots aux colons, après les avoir attiré par de fausses circulaires.

M. Bourassa croit qu'il est temps de revenir à la question du Témiscamague. Marchant sur les brisées de M. Prévost, il prétend qu'on refuse des lots aux colons, après les avoir attiré par de fausses circulaires.

M. Bourassa croit qu'il est temps de revenir à la question du Témiscamague. Marchant sur les brisées de M. Prévost, il prétend qu'on refuse des lots aux colons, après les avoir attiré par de fausses circulaires.

M. Bourassa croit qu'il est temps de revenir à la question du Témiscamague. Marchant sur les brisées de M. Prévost, il prétend qu'on refuse des lots aux colons, après les avoir attiré par de fausses circulaires.

LA CAMPAGNE CONSERVATRICE

M. F. D. MONK, ORGANISAIT UNE SERIE D'ASSEMBLÉES PUBLIQUES A TRAVERS LA PROVINCE.

On annonce des quartiers généraux des conservateurs que M. F. D. Monk, le député de Jacques-Cartier aux Communes, a accepté de présider aux destinées du parti conservateur dans la province de Québec.

L'ex-procureur général de la province, l'hon. Thomas Chase Casgrain est, paraît-il, celui qui a décidé M. Monk à accepter le poste de chef dans la province.

M. Monk n'entend pas laisser dormir les bonnes volontés qui se sont ralliées autour de lui. Son intention est de commencer immédiatement une vigoureuse campagne et d'organiser à brève échéance des assemblées publiques par toute la province.

Les substituts du procureur-général ont demandé et obtenu qu'on procède à la formation d'un autre tableau des petits jurés pour le procès Atkinson. Ces nouveaux jurés seront convoqués pour le 29 du courant.

(Spécial à la Patrie) ST-JEROME, 23.— Il y a actuellement huit hôtels dans les limites de notre ville et il va sans dire que tous demandent le renouvellement de leurs certificats.

Certaines gens sont d'opinion qu'il serait opportun de réduire d'un ou de deux le nombre des hôtels, mais faute d'ententes préalables, il n'a rien été décidé lundi.

AU COUVENT DE LONGUEUIL

PENDANT LA BRILLANTE SEANCE RECREATIVE ORGANISEE POUR SA FETE PATRONALE, M. LE CURE PAYETTE ACCOMPLIT UN ACTE DE SANG-FROID

(Spécial à la Patrie) LONGUEUIL, 23. — C'était fête, hier soir, au couvent des Sœurs Jésus-Marie. On célébrait la Saint-Georges, en l'honneur de M. le curé Georges Payette, dont le dévouement aux maisons d'éducation de ses paroisses est inépuisable.

Toute tapissée de verdure et étiquetée de fleurs, la salle des séances du couvent offrait le plus joyeux aspect possible.

Une foule compacte remplissait l'enceinte, ayant tenu à témoigner son estime au pasteur, aux religieuses ainsi qu'à leurs élèves.

La partie musicale fut délicieuse: on joua avec art et précision du Gounod, du Chaminade, du Mozart, le chant des "Clochettes Bleues" de Journe, rendu en chœur, fut particulièrement goûté.

De charmantes idylles bibliques, telles que "Ruth et Noémi", "Les Vierges Sages" et les Vierges Folles" (en anglais), furent interprétées avec grâce et naturel par les plus grandes élèves, Mlle G. Favreau dans Noémi et Mlle C. Brin dans Ruth, obtinrent un succès remarquable, tant par la souplesse de leurs voix que par la netteté de leur diction.

LES CHINOIS SONT ACQUITTÉS

(Dépêche spéciale à la Patrie) QUEBEC, 23. — Les trois Chinois Chang Sut, Fong Wan Ken et Tu Hin, accusés d'avoir blessé gravement un de leurs compatriotes, ont été acquittés par les petits jurés, aux assises.

Les substituts du procureur-général ont demandé et obtenu qu'on procède à la formation d'un autre tableau des petits jurés pour le procès Atkinson. Ces nouveaux jurés seront convoqués pour le 29 du courant.

(Spécial à la Patrie) ST-JEROME, 23.— Il y a actuellement huit hôtels dans les limites de notre ville et il va sans dire que tous demandent le renouvellement de leurs certificats.

Certaines gens sont d'opinion qu'il serait opportun de réduire d'un ou de deux le nombre des hôtels, mais faute d'ententes préalables, il n'a rien été décidé lundi.

CASORIA. La seule qui vous fait économiser.

La Bonne Méthode est un facteur puissant de SUCCES Grape-Nuts Aide à l'obtenir. Il y a une Raison.



ORPHELINS UNIS DANS LA TOMBE

TRISTE COINCIDENCE, LES JEUNES FRERES OLYMPE ET MARCEL BLAIS SUCCOMBENT EN MEME TEMPS, CHACUN DANS SA FAMILLE ADOPTEE.

(Spécial à la PATRIE)
SHERBROOKE, 23. — Une douloureuse coïncidence, scèbe à la fois lugubre et émouvante, s'est produite, cette semaine, au canton de Weedon, par suite de décès arrivés le même jour et dans des circonstances tout à fait analogues, de deux petits orphelins, Olympe et Marcel Blais, âgés de 15 et 9 ans et demeurant respectivement à Weedon-Centre et Lac Weedon, où ils avaient été recueillis, à la mort de leurs parents communs, par deux braves et charitables familles de cette localité.

DEBARRASSEZ-VOUS DU FLEAU DE LA POUSSIERE DANS VOTRE MAISON

Le possesseur de plancher en bois est le plus grand porteur de germes qui grossissent les fruits de la poussière.
Fioriglas, le plus grand fabricant de produits de nettoyage, recommande Fioriglas pour débarrasser la maison de la poussière et des germes.

Marlborough-Blenheim ATLANTIC CITY, N. J.
Le Premier Hotel du Monde
Chambres pour une personne. Deux biers avec vue libre sur l'océan, façade donnant sur le Sud avec vue sur la fameuse promenade du bord, etc.

CHEMINS DE FER
LE PACIFIQUE CANADIEN
Excursion des Chateaux de Rome au Manitoba, Saskatchewan et Alberta.

CHEMINS DE FER
ARRIERS-TRONCS
Service de Trains Suburbains
En vigueur le 25 Avril 1939

LA QUESTION DE L'UNIVERSITE LAVAL
Mgr Taschereau, archevêque de Québec, partira demain de Québec pour Rome.

STATISTIQUES COMMERCIALES
(De la 'République Française')
Le 'Board of Trade' vient de publier un 'Livre Blanc' sur le commerce, en 1938, de divers pays et des possessions anglaises.

LES TRAMWAYS DE LONGUEUIL
ON DISCUTERA EN ASSEMBLEE PUBLIQUE DEMAIN SOIR, L'OPPORTUNITE D'ACCEPTER LE REGLEMENT ULTIMATUM SOUMIS AU CONSEIL.

Geo. Hall Co. of Canada
ANTHRACITE DE LEHIGH VALLEY
Stimuleux de Rochester et Pittsburg Gros, tout venant et menu.

EMPRESES
CANADIAN PACIFIC
ATLANTIC STEAMSHIP
A LIVERPOOL DE

NAVIGATION
EMPRESES
CANADIAN PACIFIC
ATLANTIC STEAMSHIP

LE CHAT EST L'AMI DE L'HOMME
Une nouvelle industrie qui prend une importance considérable en Angleterre, est celle de l'élevage de chats, non seulement pour leurs fourrures, mais encore au point de vue de comestible.

LES MOUTONS D'Australie
L'Australie possède 100,000,000 de moutons; on y compte des troupeaux de 25,000, de 200,000 et même de 1,000,000 animaux.

LES CAS DE DIVORCE
(Correspondance spéciale)
OTTAWA, 23. — Le comité des bills privés des Communes, a approuvé la décision du Sénat, accordant le divorce à Mme Mildred Gwendolyn Platt Paterson, de Toronto, née Mildred Church, d'Ottawa, fille de feu le Dr Church.

Le plus grand assortiment au Canada de
GAZELIERS ET ELECTROLIERS
et Appareils de toutes sortes pour Eclairage au Gaz et à l'Electricité à des prix défiant toute compétition.

Quebec Steamship Co. Ltd.
LIGNE DU ST-LAURENT
STEAMER "CAMPANA"
Premier départ de Montréal (VICTORIA)
LUNDI, 26 AVRIL, A 4 P.M.

INTERCOLONIAL RAILWAY
Bureau des Billets en Ville
130 rue Saint-Jacques, Tél. Maréchal 215

RICHESSSES DU LAC SAINT-JEAN
Conférence intéressante de M. Chrystiano Langlois.
(Spécial à la PATRIE)

FEU MME J. B. GUIMOND
Mercredi, est morte Mme Marie Champaux, veuve de feu J.-B. Guimond, antrefois de Beauharnois. La défunte avait 87 ans.

LES DROITS SUR LE SUCRE
Voici le texte de la résolution que M. Fielding a présentée pour modifier la loi des douanes relativement au sucre.

Belles Voitures
de LIVRAISON et voitures EXPRESS, couvertes ou découvertes. Lorries à un ou deux chevaux, Tombeaux pour entrepreneurs.

AGENCES REFOR
LIGNE DONALDSON
DEPART DE MONTRÉAL
M. BACCHIA (comp. frig.)... 4 mai

EXPRESS MARITIME
MIDI
Le samedi, ce train va jusqu'à Ste-Flavie.

BROWN IRA AUX ASSISSE
VALLEYFIELD, 23. — Brown, accusé de tentative de meurtre sur Coburn, a été renvoyé par le magistrat Lanctôt, aux assises criminelles pour y subir son procès.

THEATRE FRANCAIS
L'innovation la plus originale et en même temps la plus intéressante que cet établissement ait vu depuis longtemps, est le référendum établi pour connaître le désir des spectateurs sur le choix de la pièce qui sera jouée.

ESINHART & EVANS, AGENTS PRINCIPAUX
Seech Uelsh and National Insurance Company, (Edinburgh)
German American Insurance Company, (New-York)

Canadian Vacuum Cleaner Co., Ltd.
Sur réception d'une carte postale ou d'un message téléphonique, nous enverrons un homme vous expliquer notre système et vous fixer un prix pour le nettoyage de vos tapis, meubles, murs, etc.

AGENCES REFOR
LIGNE DONALDSON
DEPART DE MONTRÉAL
M. BACCHIA (comp. frig.)... 4 mai

BUREAU DES BILLETS
130 rue St-Jacques, Tél. Maréchal 215
H. A. PRICE, G. O. STRUBBE, A. A. G. des Pass. Act. des Billets

LA GREVE DU 1er MAI
PARIS, 23. — La Fédération Générale du Travail a fait appel à toutes les unions ouvrières de France pour organiser une grève générale le 1er mai.

LE MONUMENT LAFONTAINE
Le greffier de la cité a invité les membres du comité du Monument National à assister à une réunion de la commission municipale des parcs, qui aura lieu, ce soir, à l'hôtel de ville.

L'EMPRUNT DE MAISONNEUVE
Toute opposition est retirée par les banquiers
(Dépêche spéciale à La Patrie)

Canadian Vacuum Cleaner Co., Ltd.
Sur réception d'une carte postale ou d'un message téléphonique, nous enverrons un homme vous expliquer notre système et vous fixer un prix pour le nettoyage de vos tapis, meubles, murs, etc.

AGENCES REFOR
LIGNE DONALDSON
DEPART DE MONTRÉAL
M. BACCHIA (comp. frig.)... 4 mai

BUREAU DES BILLETS
130 rue St-Jacques, Tél. Maréchal 215
H. A. PRICE, G. O. STRUBBE, A. A. G. des Pass. Act. des Billets

LES MALADIES DE L'ENFANT
Indispensable conférence de Dr La Chapelle, sur les soins à donner aux enfants.

LA GREVE DU 1er MAI
PARIS, 23. — La Fédération Générale du Travail a fait appel à toutes les unions ouvrières de France pour organiser une grève générale le 1er mai.

UN TONQUE EXEMPT D'ALCOOL
Partis à votre recherche de la Colombie-Britannique, nous recommandons le tonque exempt d'alcool.

Canadian Vacuum Cleaner Co., Ltd.
Sur réception d'une carte postale ou d'un message téléphonique, nous enverrons un homme vous expliquer notre système et vous fixer un prix pour le nettoyage de vos tapis, meubles, murs, etc.

AGENCES REFOR
LIGNE DONALDSON
DEPART DE MONTRÉAL
M. BACCHIA (comp. frig.)... 4 mai

Charbons de Pictou
L'INTERCOLONIAL COAL MINING COMPANY, Limited
Coffre en vente au

UN TONQUE EXEMPT D'ALCOOL
Partis à votre recherche de la Colombie-Britannique, nous recommandons le tonque exempt d'alcool.

LES REVELATIONS MANQUENT

(Suite des pages 1 et 7.)
 remarqué qu'ils eussent l'air briés par leur nuit de veille chez leur frère.
 Il savait qu'il allait être appelé comme témoin. Il n'en a parlé qu'à ses parents.
 Elzéar Brunet lui a annoncé la mort dans l'avant-midi de mercredi.
 Sa sœur, sa mère et Omer étaient à la maison à ce moment. Il ne peut rien dire de l'impression que cette nouvelle lui a causée.

THEODULE HOULE.
 Agé de 15 ans. Personne ne lui a parlé du témoignage qu'il aurait à rendre.
 Le mardi, 13 avril, il s'est levé à 7 heures. Il était chez lui. Tous ses frères étaient à la maison. Il a déjeuné à 8 heures. Tout le monde était à table. Omer était chez lui.
 Toute la famille a passé la journée chez Omer.
 William et Aimé sont revenus de chez Omer après souper, le soir du mardi. Le témoin allait à l'école. Ses frères sont revenus après qu'il fut rentré de l'école.
 Le mardi matin il n'est pas allé faire un tour de classe.
 Le fusil appartenait à son frère Aimé. Il ne s'en est jamais servi. Il ne peut pas dire quand Aimé a pris son fusil. Il a été faire le tour de la grange pour tirer des moineaux, c'était l'hiver. Ce printemps il n'a pas eu connaissance que le fusil soit sorti de la maison.
 Mardi il est allé à l'école le matin et après midi.
 Il n'a pas remarqué l'heure à laquelle il s'est couché lundi ni mardi. Il se couche généralement à 7 heures. Il a dû se coucher vers la même heure ces soirs-là.
 Il partait pour l'école vers midi, quand M. Vinet a annoncé la mort à la maison.
ARTHUR HOULE,
 demeure chez son père. Il est âgé d'une vingtaine d'années.
 Il a appris la mort de son beau-frère mercredi, de la bouche de M. Elzéar Brunet.
 Tout le monde était à la maison, excepté Omer.
 Il s'est levé entre 6 et 7 heures. A cette heure-là William et Aimé n'étaient pas arrivés.
 Il ne se rappelle pas si tout le monde était à table quand il a déjeuné.
 Joseph, Théodule et le reste de la famille étaient à table, s'il se rappelle bien, mais William et Aimé étaient à la grange.
 Il ne sait pas si ses frères sont allés à la chasse, le mardi.
OMER HOULE,
 34 ans, cultivateur du Rang Double, fils aîné de Francis Houle, beau-frère de la victime, est le voisin de son frère.
 Le lundi, 12 avril, il a vu son frère William, Aimé et Arthur et Clara, ils sont partis vers cinq heures le soir, tous ensemble.
 Dans la journée de mardi il se construisait un hangar à un demi-arpent du chemin du Roi. Il a vu passer un homme dans l'après-midi, mais ne sait qui c'est. Il ne l'a pas vu repasser.
 Le lendemain matin, il n'a pas vu revenir le même homme.
 Il a revu ses frères Aimé et William le même soir vers 7 heures. Il venait veiller sa jument. Il a veillé avec William; tour à tour ils se levaient pour aller voir la jument. Ils se sont levés lorsqu'il faisait jour. Puis ils se sont rendus chez mon père.
 Il n'avait pas déjeuné quand ils sont partis. Ils n'avaient pas de fusil. Il a vu le fusil, lundi ou mardi; il croit qu'il a été appelé par Aimé, c'est tout ce qu'il se rappelle. Il ne le jour, ni par qui il a été apporté. Le fusil a été déposé dans un coin de la chambre. Le fusil a été deux ou trois jours chez lui. C'est le témoin qui a été le reporter chez son frère mardi ou mercredi de la semaine dernière. Souvent Aimé l'apportait, mais ne le laissait pas d'habitude chez le témoin. Personne ne lui a demandé de le rapporter; il l'a raccroché à son soulier.
 Il croit qu'ils ont laissé le fusil après un petit tour de chasse. Au retour il faisait nuit; ils l'ont peut-être oublié.
 Il jure que c'est le dimanche soir qu'il est allé à la chasse avec Aimé.
 Mardi, ses frères Aimé et William ont passé toute la journée chez lui. William a couché chez lui.
 Le mercredi matin, il est reparti après déjeuner. Il n'a pas participé d'un voyage qu'il avait en vue. Un de ses petits frères, Théodule, est venu me dire qu'Aimé devait partir en voyage, mercredi matin.
 Mardi matin, ses deux frères ayant passé la nuit chez lui, sont partis le matin pour aller chez leur père. Ils sont revenus au cours de l'avant-midi chez lui. Il ne peut dire combien de temps ils sont restés. Il a appris la mort de son beau-frère chez son frère, de Elzéar Brunet. Il a eu une impression de regret en apprenant la nouvelle.
 Il n'a pas remarqué d'étrangers à mine louche rôder dans la région.
 Le fusil n'a pas bougé de la maison, mardi matin.
 Il ne peut pas jurer que le fusil soit demeuré à la maison; cependant, il le croit. Il a l'habitude de fermer sa porte à clef. Personne ne pourrait entrer sans forcer une porte ou une fenêtre.
 L'enquête est remise à mardi prochain, à dix heures du matin.
 Les témoins cités devront se représenter sans autre assignation.

UNE CARRIERE BIEN REMPLIE

A QUATORZE ANS LE SOUS-CHEF JACKSON FAISAIT PARTIE DE LA BRIGADE DES POMPIERS VOLONTAIRES ET IL SE RETIRE APRES CINQUANTE-TROIS ANS DE SERVICE ACTIF.

Le sous-chef Jackson dont nous avons annoncé, hier, la retraite définitive de la brigade du feu de Montréal, est né le 23 janvier 1842. M. Jackson fréquenta dès sa plus tendre adolescence l'école des Frères des Ecoles Chrétiennes. A peine âgé de 14 ans, le futur pompier paraissait déjà dans les rangs de ces braves volontaires qui au temps des pompes à bras, ont tant de fois sauvé la ville de Montréal d'une



Le sous-chef JACKSON, de la brigade du feu de Montréal, qui a pris sa retraite définitive, hier.

conflagration et de la destruction. Treize ans plus tard, en 1863, à l'époque où fut organisée la brigade actuelle, M. Jackson se fit inscrire l'un des premiers. Il fut nommé contremaître du poste No 7 et c'est en 1888, le 1er mai, qu'il fut promu au grade de sous-chef.

Pendant sa longue carrière, le chef Jackson a toujours fait preuve de courage, de zèle et d'expérience. Il n'a pas manqué un incendie de quelque importance dans les limites de la ville, pendant un demi-siècle. Il se retire avec l'admiration de son chef actuel le chef Tremblay, qui regrette le départ d'un bon et fidèle lieutenant. Le chef Tremblay a accordé au chef Jackson le congé qu'il demande d'ici au 30 avril, alors que sa démission prendra effet, et il se proposait, hier, de recommander à la Commission des incendies de voter à l'ex-sous-chef un bonus, sous forme d'une demi-année de salaire, mais, la Commission ne put s'occuper de ce projet, et la question fut différée à lundi prochain.

Le sous-chef Dubois remplacera le sous-chef Jackson, comme commandant de la division nord de la ville et le sous-chef Marin remplacera le chef Dubois, à la tête de la division centrale.

ELLE REFUSA

Madame Violet, de Montréal, désireuse d'acheter une paire de gants, se présente chez M. X..., le marchand bien connu et lui demande une paire de gants Perrin; on lui présente un gant quelconque. Madame Violet cherche la marque populaire, l'as de trèfle, et ne la trouvant pas, refusa nettement, la substitution; elle agit sagement, car, par expérience, elle sait qu'au point de vue de la qualité, de l'élegance, de la souplesse et de la durée, une paire de gants Perrin en vaut deux d'une autre marque et que, par suite, elle réalisera une réelle économie.

Si toutes les dames agissaient comme Madame Violet et refusaient les gants soi-disant aussi bons, offerts pour la simple raison que le bénéfice du marchand est plus élevé, elles réaliseraient une substantielle économie.

Que faut-il pour en arriver là? Un peu d'énergie et ne pas se laisser convaincre par les belles promesses et les phrases d'un vendeur peu scrupuleux, plus soucieux de ses intérêts que de ceux de ses clients.

LA TRAVERSE DE LONGUEUIL

Dès aujourd'hui, le "Longueuil" a commencé son service régulier de toutes les demi-heures pour chaque rive, et il fera sa dernière traversée du pied du courant à son quai de Longueuil, à 7.30 heures le soir, jusqu'à nouvel ordre.

Prenez l'habitude d'envoyer votre linge à la Toilet, 425 rue Richmond.

INCENDIE A ST-LOUIS

Un incendie a causé pour quelques centaines de piastres de dégâts dans l'immeuble de la rue Saint-Laurent, portant le No 2092 et habité par un nommé Harscovitch, hier soir vers 8 h. 30.

Les pompiers de Saint-Louis, sous les ordres du chef Faquette, ont éteint les flammes, en quelques minutes. Les dégâts sont causés surtout par l'eau.

PERMIS DE CONSTRUIRE

L'inspecteur des bâtisses a accordé, les permis de construction suivants:

Les Frères des Ecoles Chrétiennes 4 logements et deux fabriques, rue Coté, valeur 10,000.

MM. Lusignan et Fontaine, 3 logements, rue St-Urbain, 43,500.

Les mêmes, 3 logements, rue St-Urbain, 47,000.

Emery Lévesque, 6 logements rue Bienville, 46,000 et 3 logements rue Resther, 43,080.

LICENCES ACCORDEES

Le conseil municipal de la Pointe-aux-Trembles a accordé deux licences: à M. Adolphe Desrochers, du village, et à M. J. B. Bureau, du Bout de l'Île.

Eau Naturelle Alcaline

Remède par excellence pour prévenir et guérir les maladies du Foie et de l'Estomac.

Consultez votre Médecin.

Se méfier des Imitations. Pas véritable sans CELESTINS

BAGUETTES A RIDEAUX

38c Baguettes de 5 pieds avec jolis bouts en argent, 10 anneaux et supports, en chêne, cerisier ou émail blanc. 38c chacune

RIDEAUX DE FENETRES

Rideaux Unis, 3 x 6, toutes couleurs, 35c chacun.
 Rideaux en Dentelle, 3 x 6, toutes couleurs, 50c chacun.
 Rideaux en Dentelle et entre-deux, 3 x 6, toutes couleurs, 65c chacun.

Dimensions Spéciales faites sur Commande

Comme nous manufacturons nous-mêmes notre tissu et nos rideaux de fermette, nous sommes en mesure de vendre à plus bas prix que les autres.

"GLACIER"

La seule substitution parfaite aux vitraux peints. Ce "Glacier" peut être fixé aux châssis de n'importe quelle dimension. Les couleurs NE SE DÉFAUCHENT PAS et la GELÉE NE LES AFFECTE PAS.

Téléphonez Main 1973 et nous enverrons un représentant qui vous montrera des dessins et vous donnera des estimés gratuitement.

CHAMBERS & CHAMBERS

Tel. Main 1973 229 RUE CRAIG OUEST

LE TRUST DU PAPIER

UNE PROTESTATION ENERGIQUE DE L'AMERICAN NEWSPAPER PUBLISHERS' ASSOCIATION DU SUJET DE CE TRUST.

NEW-YORK, 23 — La résolution suivante a été adoptée hier à une réunion de l'American Newspaper Publishers' Association:

L'American Newspaper Publishers' Association, à sa réunion annuelle tenue aujourd'hui à New-York et à laquelle assistent les représentants de 290 journaux quotidiens, donne instruction à son secrétaire de télégraphier immédiatement à chacun des sénateurs des Etats-Unis, l'avisant que l'association, par un vote unanime, demande la confirmation, par le sénat, du vote de la chambre des représentants sur la question de la pâte de bois, et du papier à journaux.

"L'enquête conduite par le comité choisi de la chambre des représentants couvrant une période de dix mois, l'enquête la plus complète qui ait jamais été faite dans l'histoire du tarif, a démontré que les fabrications américaines de papier sont réellement du papier à meilleur marché que la fabrication canadienne la plus moderne, et que, par conséquent, tout droit d'importation sur les papiers est une concession aux fabrications américaines. Nous sommes convaincus que les fabricants de papier essaient d'influer le sénat à augmenter les droits fixés par le "bill Payne. Le succès d'un tel effort empêcherait toute possibilité d'un arrangement avec le Canada, lequel arrangement, le comité a choisi a considéré de la plus haute importance afin que nous puissions obtenir de ce pays, l'approvisionnement constant de bois de pulpe maintenant employé par les fabrications américaines, dans la fabrication du papier à journaux.

"Les recommandations unanimes du comité choisi, composé de représentants des deux partis politiques, a sauvegardé les intérêts des fabricants de papier et des consommateurs, en refusant la possibilité de toute action hostile de la part du Canada.

"Nous protestons contre toute procédure qui ignorera le travail et les résultats de l'enquête du comité de la Chambre et qui, en provoquant une guerre commerciale et en mettant fin à l'exportation du bois à pulpe du Canada, pourra causer des pertes considérables aux journaux américains et à la destruction des forêts américaines.

"Depuis nombre d'années les journaux américains sont victimes de combinaisons, de fusions, de distinctions injustes et de secrets dans les ventes du papier. Le fait que les fabricants de papier n'emploient pas d'ouvriers possédant une habileté technique dans l'exploitation de leurs établissements a augmenté le fardeau des consommateurs. Nous désirons mettre fin à ces abus en étendant le marché et en arrêtant des projets comme celui qu'on a eu en vue dans la création de l'International Paper Company, qui avait pour but de tuer la concurrence et de donner une valeur à un certain nombre de vieilles fabriques, démolies, en les mettant sous un même coar-

SHERBROOKE ET SES ALENTOURS

CHARLES LEMIEUX RECONNU INNOCENT. — EXCURSION AUX MINES D'AMIANTE. — FETE AU SEMINAIRE. — DEFENSE DE CRACHER SUR LES TROTTOIRS. — \$100 A GAGNER

(Spécial à LA PATRIE.)

SHERBROOKE, 23.— Charles Lemieux, arrêté, la semaine dernière, sous la grave accusation de flouterie au moyen de mandats de poste majorés et qui, après enquête préliminaire, opta pour un procès sommaire, tout en protestant vivement de son innocence, a comparu, hier matin, devant le magistrat de district. Grâce à l'aide effective, de son défenseur, Mre Emile Rioux, l'accusé réussit à faire reconnaître son innocence, et obtint sa liberté.

Plusieurs capitalistes de Montréal et des Cantons de l'Est ont pris avantage de l'excursion d'hier à Eastman, organisée par les directeurs du chemin de fer Orford Mountain, dans le but de faire une inspection détaillée des mines d'amiante de la Brome Co. Development Co. que l'on nous dit devoir être ouvertes à l'exploitation dans le cours de l'été.

Le séminaire St-Charles était en liesse, hier, et recevait la visite de l'évêque et d'un grand nombre de messieurs du clergé diocésain, venus de tous les points du diocèse, et même de l'étranger, porter leurs vœux de bonjour au sympathique, dévoué et actif supérieur de l'institution, M. l'abbé P. J. A. Lefebvre, à l'occasion de son anniversaire de naissance.

La fête s'ouvrit par la présentation d'une adresse de la part du personnel et des élèves de la maison. Puis, eut lieu l'agape traditionnelle, à laquelle présida Sa Grandeur Mgr LaRoche, ayant à sa droite le héros de la fête. Etaient aussi présents: le Rév. chanoine Sénechal et M. l'abbé Fournier, St-Hyacinthe; M. l'abbé Bastien, Newport; M. l'abbé Bonin, St-Albans; M. l'abbé P. J. A. Lefebvre, V.G.; Mgr E. C. Tanguay, du séminaire; M. l'abbé J. H. Roy, curé de la cathédrale; MM. les abbés Guinl, Richmond; Dufresne, Windsor Mills; Coté, Notre-Dame de Bonsecours; Hébert, Danville; Letendre, St-Clément; Larocque, Bromptonville; Hamel, Danville; Larue, St-Adolphe; Bussière, Wolfstown; Ravenel, Martville; Baron, Ely; Picard, Manville; Brassard, Magog; Martel, Stoke; Carrier, Garthby; Désève, Bu-

LES JEUNES TURGS SONT VAINQUEURS

LES POUVOIRS DU SULTAN SONT REDUITS. IL NE POURRA GOUVERNER QUE PAR L'INTERMEDIAIRE DE MINISTRES RESPONSABLES

CONSTANTINOPLE, 23. — Le sultan Abdul Hamid II est définitivement vaincu. Il sera maintenu comme souverain de l'empire, mais le gouvernera absolument par l'intermédiaire de ministres responsables au parlement. Le personnel des troupes qui gardent le palais va être changé, ainsi que celui des troupes de la garnison. Elles seront remplacées par des troupes du corps d'armée qui a pratiquement investi Constantinople depuis quatre jours. Le changement se fera graduellement, bataillon par bataillon, afin d'éviter tout conflit ou acte de violence.

Le sultan a fourni aux constitutionnels une liste de ceux des fonctionnaires du palais qui ont assisté aux événements de la semaine dernière. Il est entendu qu'il ne sera pas usé de représailles envers eux. Tout ce qu'on demandera sera leur renvoi.

Les membres du cabinet ont offert aujourd'hui leur démission au grand vizir, qui a refusé de l'accepter. Il a dit que l'existence du cabinet actuel, au point de vue constitutionnel, est irrégulière, mais il croit que les ministres devraient rester à leurs postes plutôt que de laisser le pays sans gouvernement. Il est en conséquence retiré leur démission. En réalité, le cabinet Jeune Turc, les ministres actuels est pratiquement un cabinet Jeune Turc, les ministres actuels n'étant

CASTORIA

La Sève Qui Vous Amène Toujours à l'Action

Prenez la Castoria

Wm. L. Chas. H. Fletcher

Ce que Silas voyait dans les Chaussures Slater

QUE diantre
 Toi ou moi, garçon,
 Pourquoi
 Patrons-nous
 Cinq bonnes piastres, ou même
 Quatre.
 Pour ces "Chaussures Slater" là,
 quand
 Nous pourrions avoir ces bonnes
 Bottes en peau de vache
 Qui nous durent
 Tout aussi longtemps, pour \$2.00.
 Hein, dis-moi Silas, Pourquoi ?



Pour quelle raison, Papa ?
 Eh bien, voici quelques
 Remarques :

"Je note que vous ne portez pas
 De chaussures de bois
 Comme les gens économes de
 St-Bande.
 Elles sont de beaucoup
 Moins coûteuses que le cuir de
 vache.
 Et on ne peut pas les user.
 De plus, elles sont faciles à ré-
 parer.
 Avec un morceau de bois, une
 auge,
 Et un marteau et des clous.
 Pourquoi n'en portez-vous pas,
 Papa ?

"Quant à moi, je ne puis pas,
 beaucoup.
 Me permettre de sortir en
 automobile.
 Je dois donc marcher beaucoup.
 Et quand je marche, j'ai besoin
 de sentir
 Mes pieds à l'aise et à l'aise
 Que je puisse les oublier.
 Et penser à quelque chose d'autre
 Qui puisse ramener une douzaine
 De paires de "Chaussures Slater"

Et des "Chaussures Slater"
 Comme les miennes à
 Cinq piastres la paire
 Pour un supplément de prix de
 six dollars par an
 Je puis penser que
 Cinquante cents par mois
 Est assez peu cher pour un tel
 Surplus de style et de confort.
 Même si j'avais à supprimer
 Deux repas par mois pour les
 épargner."

Vous fumer du tabac, Papa.
 Vous prenez quelquefois un verre.
 Je pense.
 Et retirez quelque satisfaction
 Des deux, l'imagine. —
 Mais —
 Soit autant que j'en retire en plus
 En portant des "Chaussures
 Slater"

Soixante minutes
 Chaque heure, pendant
 Quarante heures chaque jour
 Et 365 jours chaque année.
 Pour cinquante cents par mois.

"Donc, pensez-y, Papa.
 Et demandez ce soir à vos pieds
 Comment ils aimeraient vivre
 A l'aise et confortablement, dans
 le luxe.
 Et l'élégance des "Chaussures
 Slater".
 Pour la petite différence de
 Cinquante cents par mois.

Toutes les véritables "Chaussures
 Slater" 1899
 Sont marquées sur les semelles
 ou les doublures.
 De la marque de l'Ardoise, et
 Avec le prix des fabricants.
 \$4.00, \$5.00 et \$6.00 la paire.
 Egalement marqué.

"Je puis entendre vos "peaux de
 vache"
 Arriver, Papa, quand vous êtes
 bien loin.
 Et absolument hors de vue —
 Et, si elles ont aussi peu de
 confort.
 Qu'il y a entre des
 Bottes de peau de vache comme
 les vôtres
 A deux piastres

"Je porte mes "Chaussures
 Slater"
 Quelque 14 heures par jour, aussi
 Quelque 365 jours chaque année !
 "Et quand je songe à
 La différence de confort
 Qu'il y a entre des
 Bottes de peau de vache comme
 les vôtres
 A deux piastres

Faites des meilleurs matériaux, de la meilleure manière possible. Le procédé de la "Trempeuse Goodyear" invariablement employé dans leur fabrication assure le plus haut degré de confort et de durée.

VENDEZ SEULEMENT AUX
 MAGASINS DE CHAUSSURES SLATER :

McCrudden W. Thompson, 236 rue St-Jacques, vis-à-vis la rue de la Bellière.
 Leduc & Bordeleau, 461 rue Ste-Catherine Est, angle de la rue St-Christophe.

Nap. Dorval, 95 Blvd. St-Laurent, entre les rues Craig et Vitre.
 Casseman & Thompson, 440 rue Ste-Catherine Ouest, trois portes à l'ouest de la rue Metcalfe.

T. Corbell, 187 rue Saint-Fabert.
 A. Lusselle, 108 rue Notre-Dame ouest, (St-Jean).
 P. Donnelly, 244 rue St-Joseph, (Laclède).

DODD'S KIDNEY PILLS

FOR ALL KIDNEY DISEASES

CURES RHEUMATISM, BRIGHT'S DISEASE, DIABETES, GRAVEL, ETC.

23 THE PHARMACY

Nos Complets et Paletots de Printemps POUR HOMMES

Sont certainement le lot de complets le plus frappant, le plus à la mode et le plus impressionnant que jamais aucun drapier ait offert à Montréal.



Nos habits obtiennent leur excellente qualité de la confection à l'intérieur et du soin méticuleux et dissimulé qu'on apporte sans qu'il apparaisse à l'extérieur.

Cette Élégance Admirable va plus loin que la surface

Elle est intercalée dans le vêtement dans nos propres ateliers par des ouvriers spécialistes et cela sous notre propre surveillance. Nous pouvons ajouter aux complets ce style spécial d'individualité que nul autre détailleur ne peut offrir.

Parmi ces complets, les riches combinaisons de brun, argile, olive, tan, vert, gris et rayé sont dignes de mention.

Complets et Paletots de \$10.00 A \$25.00

J. H. Blumenthal & Sons LIMITED.

Les Plus Grands Drapiers de Montréal.

Le Coin Rond. Angle des rues Craig et Bleury.

nullement disposés à s'opposer aux
 désirs du comité de l'union et du
 progrès.

Les paresseux ne sont jamais que des
 gens médiocres, en quelque genre qu'ils
 se soient. Voltaire

SUNLIGHT SAVON

PAR TOUT LE MONDE

des milliers de ménages emploient le Sunlight Savon de préférence à tous autres, parce qu'il nettoie le linge avec plus de perfection, et à la moitié du prix, sans injurer sur aucune ou sur deux.

NOUVELLES DES CAMPAGNES

ECHOS DE PARTOUT

IBERVILLE.

La bâtisse qui doit servir à recevoir les machines pour le pouvoir électrique de la ville est maintenant en construction.

—La ville doit faire de grandes améliorations à la belle rue Ste-phenne, dont la partie Est sera macadamisée et pourvus d'un trottoir en ciment.

—Le Richelieu est libre de glaces en face de notre ville, et l'on voit circuler déjà plusieurs bateaux malgré que l'eau soit très haute.

—M. J. Perrault, le nouveau propriétaire du superbe hôtel Québec-Southern, doit prendre possession de l'édifice au mois de mai.

—Nous avions le plaisir jeudi dernier, d'assister à une belle et intéressante soirée dramatique et musicale, donnée par les élèves du couvent de la Congrégation de Notre-Dame à Iherville. La soirée dont le succès a été très aimable, se répètera jeudi prochain. Nous leur souhaitons succès.

—Une assemblée de M. le maire et de MM. les conseillers, tenue au lieu ordinaire à la salle du conseil sans lieu le 24 du courant ob se fera l'ouverture des soumissions pour ventes de défrichements.

—M. Théophile Joubert, de Montréal, état de passage parmi nous, dimanche dernier.

—La semaine dernière un commencement d'incendie éclata à la maison de M. Durocher. Des étincelles provenant de la cheminée de la manufacture de portes et châssis de ce dernier, situés à quelques pieds de la maison irritèrent le feu à la couverture. Heureusement que des employés s'aperçurent du feu donnant l'alarme, et l'on put éteindre l'élément destructeur promptement.

—M. et Mme Joe Bessette, de Butte City, Montana, sont en promenade depuis quelques temps, parmi nous chez des parents.

UNE FABRIQUE DE \$40,000

Pour plus de \$50,000 de permis de construire ont été permis, hier, à l'hôtel de ville, et le plus important de ces permis est celui de la Dominion Oil Cloth Coy., qui fait construire une fabrique rue Parthenais, au coût de \$40,000.

M. F. X. Morency a aussi obtenu le permis de construire 2 logements sur la rue Fabre, au prix de \$3,000.

L'ANCIEN 'JOURNAL'

La compagnie de publication du "Star" pourrait les anciens directeurs du "Journal" pour un montant de \$1,750, balance d'un compte pour la publication de l'ancien organe des conservateurs.

ECHOS DE GRAND'MERE

(Spécial à La Patrie)

GRAND'MERE, Qué., 23 — Mardi M. Frank Gauthier, de la ville de Grand'Mère, conduisant l'auto, Mlle Blanche Ricard, du même lieu, M. F. Gauthier servait de témoin à son fils M. A. E. Goyette, accompagnant la mariée.

Le même jour, Mlle Alma Ricard, sœur de Mlle Blanche unissait ses destinées à celle de M. Arthur Veillette, de Grand'Mère. Le marié était accompagné de son père, M. Arcadius Veillette, et M. Adrien Bellefeuille servait de témoin à la mariée.

Les deux couples sont partis en voyage de noces.

—Il y a réellement manque d'espace ce printemps, pour loger la population de Grand'Mère; depuis un mois, les nombreux locataires de la force des circonstances obligés de se trouver un loyer, cherchent vainement pour la plupart, où ils pourraient bien finir leurs jours.

—La proche de M. F. X. Gingras, la Cie Minière de la Vallée du Saint-Maurice, doit être placée, le 26 du courant, à Trois-Rivières; Mmes Drouin, Felleit, Baillegard et Saint-Laurent, agissent comme procureurs du demandeur, et M. Laflamme représente la compagnie.

M. THEO. BERNARD GRAVEMENT MALADE

(Spécial à La Patrie)

BELLEIL, 23. — Nous regrettons d'apprendre la grave maladie de notre estimé concitoyen, M. Théodule Bernard.

M. Bernard est le chef d'une de nos plus belles familles canadiennes-françaises.

M. Bernard, de St-Hyacinthe, M. le chanoine Bernard, curé de Sorel, et M. le Dr Bernard, de Montréal, sont venus à Belleil, ces jours derniers, au chevet de leur père dangereusement malade.

BOUCHARD REVIENT LES MAINS VIDES

(Spécial à La Patrie)

QUEBEC, 23. — Le constable Bouchard, parti il y a quelques semaines, à la recherche de sauvages qui chassaient illégalement dans le Parc National, et qui l'on croyait perdus, est revenu, hier midi, avec ses guides.

Il n'a pu mettre la main sur les braconniers sauvages. Par contre, il a enduré beaucoup de misères dans son voyage.

UNE SENSATION A LONDRES

UN INCIDENT DE L'ASSEMBLEE SEMI-ANNUELLE DU G. T. R. CAUSE UNE SENSATION DANS LE MONDE FINANCIER

Toute une sensation a été produite à la réunion semi-annuelle des actionnaires de la compagnie du Grand-Tronc, à Londres, lorsqu'un des actionnaires s'est levé pour demander que deux des directeurs anglais soient remplacés par deux canadiens. Sir Charles Rivers-Wilson présidait la réunion. En lisant le rapport pour les six derniers mois de l'année 1908, Sir Charles fit remarquer que la compagnie avait le plus grand résultat à enregistrer de ces dernières années. Il félicita le vice-président et gérant-général, M. Charles M. Ives, de son excellent travail. Il ajouta que les directeurs comptaient sur la patience des actionnaires pour la construction du Grand-Tronc-Pacifique, qui n'est pas une petite tâche. "Le retour au pouvoir" de Sir Wilfrid Laurier, continua-t-il, est la preuve que le peuple favorise le projet. J'espère qu'au mois d'octobre les 1,250 milles de chemin de Port William à Edmononton seront construits. Ce sera le plus beau chemin de fer sur "un continent américain."

Après l'adoption des différents rapports, les directeurs Smithers, Chauvin, Finbrace et Young furent réélus de même que les auditeurs, MM. Newton, de Londres, et Ramsay, de Montréal.

Au moment de cette réélection, M. Fairbank proposa que deux des directeurs anglais soient remplacés par deux directeurs canadiens. M. Boshier pria M. Fairbank de dire combien d'actions il possédait dans la compagnie, mais ce dernier protesta. Quelques actionnaires étaient en faveur de l'idée des directeurs canadiens mais le président leur expliqua que la compagnie n'avait pas £1,000 de souscriptions en Canada et que les intérêts des actionnaires étaient mieux sauvegardés en Angleterre.

Deux actionnaires demandèrent le vote, mais le vice-président Smithers les persuada et ils retirèrent leur motion. La chose a créé une sensation dans le monde financier qui s'intéresse au Canada.

MALADE DURANT TOUT L'HIVER

Il souffrit de maux d'estomac et d'une toux grave. — Saigné sans soulagement. — Un homme du Vermont fut finalement

RENDU A LA SANTE AU MOYEN DE VINOL.

"Il y a environ un an, ma santé commença à diminuer, je perdais l'appétit et du poids et je souffrais d'indigestion. Je me soignai sans en éprouver aucun bien et finalement, mon pharmacien me suggéra d'essayer Vinol. Je le fis et aussitôt, je commençai à me sentir mieux, mon estomac devint plus vigoureux, ma nourriture commença à m'être utile, ma toux disparut, je commençai à engraisser et bientôt me sentis un homme nouveau. Je ne croyais pas qu'un remède pouvait faire un tel changement chez une personne."

— Edw. R. Rooster, Rutland, Vt.

Vinol contient un fer tonique et tous les éléments médicinaux pour la formation du corps, de l'huile de foie de morue, il ne goûte pas l'huile, il est reconnu partout comme le plus grand constructeur du système et créateur de forces connus pour les vieilles personnes faibles, les enfants délicats, les personnes fatiguées ou abattues après la maladie et les rhumes chroniques, les toux saccadées et la bronchite.

Essayez-le! S'il ne vous fait pas de bien, votre argent vous sera remis sur demande. C'est votre garantie, mais nous savons qu'il vous rapportera profit dans n'importe quel cas.

Vinol est vendu à Montréal par Henri Lanctôt, pharmacien, coin Sainte-Catherine et Saint-Denis; coin Saint-Laurent et Prince Arthur; coin square Saint-Louis et Saint-Denis; 447 Saint-Laurent (près de Montigny). Vinol est aussi vendu à Montréal par R. H. Bryson, pharmacien, coin des rues Sainte-Catherine et Peel.



LA PEPTONINE

Est la nourriture que l'enfant lui-même dans son jargon enfantin réclame à grands cris.

Avec elle le bébé se porte bien, car il mange bien, digère sans difficulté et dort à poings fermés.

En vente chez votre pharmacien ou à l'apôtre.

LE TAROL

SIROP à base de GOUDRON, et d'Extraits Médicinaux guérit radicalement **Toux opiniâtre, Rhume, Bronchite, Catarrhe, Asthme, Croup, Coqueluche** et toutes les Affections de la Gorge et des Poumons. Soulagement immédiat. En Vente Partout.

Dr. Ed. Morin & Cie, Québec, P.Q.

MAKERS TO Y.M. THE KING & QUEEN

FRY'S PURE BREAKFAST COCOA

MANUFACTURED BY J.S. FRY & SONS, LTD. BRISTOL ENGLAND

LE PREFERE DES FAMILLES

Le plus Riché. Le plus Pur. Le moins Cher. HYGIENIQUE ET NUTRITIF. En vente partout.

B. HARRISON & CIE, Agents, Montréal et Toronto. 10-12-23-30

MARIEVILLE.

Samedi dernier, est décédé, à Marieville, Mme Marie Rochelleau, épouse de M. Cyrille Benjamin.

Lui survivent cinq enfants: Mmes Elise, épouse de Cyrille Morier, de Farnham; Louise, épouse de Prosper Noiset, de St-Jean-Baptiste; Victoria, épouse de Joseph Charroin, de Chamby; Délima, épouse de Joseph Marcoux, de Marieville; Céline, épouse de Cyrille Perreault, de Chamby; deux frères: Napoléon Rochelleau, de Bedford, et Antoine Rochelleau, de Butte City, Montana.

La défunte laisse aussi une famille de dix enfants. Ce sont: Frédéric Benjamin, de Ste-Angele; Alphonse Benjamin, de Seattle, Washington; Hormidas Benjamin, de New-Bedford, Mass.; Stanislas Benjamin, de New-Bedford, Mass.; Octave Benjamin, de New-Bedford, Mass.; Philip Benjamin, de New-Bedford, Mass.; Joseph Benjamin, de New-Bedford, Mass.; Délima Benjamin, épouse de Joseph Tremblay, de St-Paul de Rouville; Régina Benjamin, épouse de Ross Authier, de St-Césaire; Aurore Benjamin, épouse de Joseph Lomme, de Ste-Angele.

Le service a eu lieu à Ste-Angele de Monroir. Les porteurs étaient les six garçons de la défunte.

CACHOLS du Dr Fred Demers

Contre le mal de tête

Guérit en 5 minutes de tous maux de tête. N'a aucun effet sur le cœur. Les seuls vraiment bons. Exigez toujours le nom du Dr Fred Demers, gravé sur chaque cachet.

COURRIER DE TROIS-RIVIERES

(Spécial à La Patrie)

TROIS-RIVIERES, 23. Afin de prévenir les dangers d'une nouvelle conflagration, MM. Drolet, Laeonde et Cie., sont à faire installer un système d'arrosage "Sprinklers" au magasin de gros qu'ils viennent de faire reconstruire au coin des rues Des Forges et Champlain.

—M. A. B. Normandin, de Montréal, se disant en possession des certificats de compétence, vient de faire application pour la position d'ingénieur de la cité de Trois-Rivières, où de surintendant de l'égout.

—L'eau dans la rivière Saint-Maurice baisse graduellement, mais la glace n'est pas encore descendue. Elle ne se brise que par petits morceaux à l'embouchure.

—L'audition et l'examen des plaintes contre le rôle d'évaluation de cette cité commencent lors de l'assemblée du conseil, lundi soir, le 26 du courant.

—Le conseil a passé une résolution autorisant le comité des marchés à régler tout différend d'urgence, quant aux travaux de construction du nouveau marché.

—Une dépêche télégraphique a informé M. Fortunat Fournier, député régulateur de Trois-Rivières, que sa sœur, Mlle Marie-Louise Fournier, était morte subitement à Rimouski, lundi dernier.

M. Fournier est parti pour assister aux funérailles.

SOIREE DE FAMILLE

Demain, aura lieu la grande soirée de famille, organisée par les jeunes gens et les vieux garçons de l'Union Belge de Montréal. Il y aura concert vocal et instrumental et danse.

NOUVELLES DE BUCKINGHAM

(Spécial à La Patrie)

BUCKINGHAM, 23. — M. J. P. Labaie est de retour d'un voyage à Cobalt, où il était allé dans l'intention d'ouvrir un magasin. Il est revenu enchanté de l'endroit et ne peut se taire sur la richesse et l'activité de la ville minière ontarienne.

—M. W. Blondin, Léger et Bernard qui sont de même allés au pays de l'argent en sont revenus émerveillés.

—M. Elol Spencer, un des vieux citoyens de Buckingham, est décédé cette semaine, et a été inhumé mardi matin. Ses trois fils, de Cobalt, étaient présents aux funérailles.

—M. Joseph Gagnon a engagé, au nom de la compagnie McPaul Bros, de Lachute, une troupe de 25 hommes, pour faire la descente des billots, de cette compagnie sur la West River.

—M. Eugène Lafleur est aussi parti avec un contingent d'hommes pour aller faire la "drive" dans le haut de la Lièvre.

—M. J. B. Clément et Edmond Gauthier sont venus passer les vacances de Pâques avec leur famille.

Ces messieurs sont à Cobalt depuis deux ans, à la construction de moulin et d'usines.

—Le propriétaire de l'hôtel Alexandra, M. Dorion, s'est démis un doigt, dernièrement, et est sous les soins du Dr Winder.

—M. Jacques Larivière est décédé cette semaine.

—Deux Rédemptoristes, les RR. PP. Holland et Walsh, sont venus prêcher la retraite annuelle des Anglaises, à Buckingham, et ont obtenu un succès colossal.

A la fin de la retraite, une centaine de gens adonnés à la boisson, ont pris la température.

—M. James Phelan, gérant de la compagnie Shearer Brown & Wills, est à réparer les moulins de cette compagnie, et à sous ses ordres une trentaine d'hommes, qui poussent l'ouvrage activement. La compagnie reprendra ses opérations au printemps.

—Mme John Doherty, du Canton de Buckingham, est décédée, la semaine dernière. Ses fils sont venus de Cobalt pour rendre un dernier devoir à leur vieille mère.

—M. Joncas, maître-cuisinier à

bord de la drague du gouvernement, a convoqué en secondes noces, lundi de cette semaine, avec Mme veuve Boucier, de Notre-Dame de la Salette.

—La drague va commencer ses opérations sous peu. On est à mettre la dernière main, et dans quelques jours, les travaux commenceront aux "Recluses" et à l'endroit où s'est produit le fameux éboulement de Notre-Dame de la Salette.

—Pour avoir insulté M. John E. Gagnon, dans son restaurant, des jeunes gens de Val des Bois, John Pichette et Grégoire Pichette, ont été arrêtés par le chef de police Keenan, au commencement du mois d'avril.

Ils ont dû déboursier une somme de \$12.00.

(Spécial à La Patrie)

QUEBEC, 23. — Des personnes dignes de foi affirment avoir vu, hier, un homme descendre le fleuve à la dérive sur un bloc de glace. L'homme aurait fait en vain des signaux de détresse, sans pouvoir recevoir de secours.

FABRIQUÉ AU CANADA

MAGIC SODA

OU

SALERATUS

C'EST LE MEILLEUR

E. W. GILLET CO., LTD. Toronto, Ont.

Faillite de la "Pain."

HONNEUR D'EPOUSE

PAR ROBERT GARVILLE.

Reproduction et adaptation autorisées par la Société des Gens de Lettres.

44 (Suite.)

Dans une vaste pièce qui devait occuper toute une moitié du premier étage, une quinzaine de personnes étaient réunies.

C'était une chambre oblongue aux murs couverts d'un papier sombre, au mobilier meublé et dont la nudité bannissait le plus malin des contrastes avec les somptuosités du boudoir rose.

Sous une lampe à trois bords descendant du plafond et coiffée d'un énorme abat-jour, s'étendait une longue table. Sur cette table un tapis vert était collé, et sur le tapis se détachaient en blanc et en rouge des carrés contenant des numéros et quelques mots d'une langue spéciale, tels que: "pair", "impair", "passe", "maquie", etc.

Au centre, roulaient, grondant, épiquant, essurant, l'Altesse, la Fée au rire d'or! une roulette.

Gaston de Lacheny venait de se

faillir dans un triplot clandestin! La physiognomie des courtisanes de la "princesse" était curieuse à étudier.

La tête inclinée, les yeux hagards, le corps projeté vers la machine cylindrique et tournante, ils étaient là, autour du tapis vert, gens de tout âge, de toute provenance, de toute nationalité.

Tous pourtant avaient en commun cette expression sournoisement méfiante que donne l'appréhension d'un perpétuel danger.

Un profond silence, que troublait seulement la crépitation de la boule d'ivoire bondissant de case en case, roulaient, se ralentissant, s'arrêtait enfin avec un petit bruit sec.

Au milieu de cette assemblée, en face même de la roulette, derrière un monceau de lous d'or éventrés et de liasse de billets de banque déployés, un homme taillait une banque.

Il devait être en gain, car son vi-

sage exprimait un parfait bonheur, ses yeux luisaient de convoitises satisfaites.

L'entrée des deux amis nul ne se leva, nul ne parut prendre garde à leur venue.

Evidemment, tout à l'absorption de leur passion, ces joueurs ne voyaient, n'entendaient rien.

Leurs regards, leurs oreilles, leur esprit ne percevaient que la bille fascinante et roulaute, la Fée au rire d'or.

Wallace Bryant poussa une chaise contre la table et du reste invita Gaston à y prendre place.

Puis, toujours silencieux, il s'assit lui-même à côté du jeune homme.

— Je passe la banque; qui l'achète? s'écria le personnage qui jusqu'alors avait été le croupier.

En même temps, à petites mains empampanant pièces d'or et billets, il entassait son gain dans ses poches.

— Je prends la banque à dix mille francs! s'écria une voix.

— Quinze mille! fit à son tour Wallace Bryant.

— Vingt mille!

— Trente mille!

— Quarante mille!

— Cinquante mille!

— Je vous la laisse.

Quitte alors sa place Wallace Bryant alla occuper le fauteuil où venait de s'enrichir le précédent croupier.

L'Américain ouvrit son portefeuille et tira une liasse de billets de banque.

La partie commença, silencieuse,

enfiévrée, absorbante.

Quelque temps s'écoula.

Le nouveau banquier n'était pas en veine.

Au bout d'une demi-heure il constata que la moitié de sa mise avait été perdue.

Un moment il parut sur le point de se retirer et de céder sa place à un autre.

— Je prends la banque à soixante mille francs! cria une voix dans l'assemblée.

— Je la garde, répliqua sèchement Wallace Bryant.

Puis se tournant vers Gaston de Lacheny et l'interpellant:

— Tenez, mon cher, c'est à vous que je la cède!

Et malgré son obésité sans doute à la fascination que déjà exerçait sur lui la Fée au rire d'or, Gaston de Lacheny s'approcha de l'Américain.

Cependant, pris d'un scrupule:

— Je n'ai point cet argent sur moi, murmura-t-il.

— Qu'importe! Je suis votre banquier, et je vous ouvre un crédit. D'ailleurs vous serez en veine ce soir! Rappelez-vous le proverbe: Malheureux en amour, heureux au jeu! répliqua à voix basse Wallace Bryant.

En même temps, il lui glissait dans la main une liasse de soixante mille francs.

Sans plus d'objection, le jeune homme s'assit sur le fauteuil resté vacant.

— Je mets cinq mille sur la noire

cria tout à coup une voix nouvelle.

Dans le grand silence de la salle, il se fit aussitôt une rumeur.

Qui donc était cette âme possédée par le démon du jeu qui risquait cinq mille francs sur un coup de roulette?

L'homme qui interpellait ainsi le croupier venait d'entrer dans la salle.

Abordés par le jeu, personne n'y avait fait attention.

C'était un personnage dont l'aspect détonnait au milieu de cette assemblée disparate.

Grand, maigre, osseux, le visage allongé en lame de couteau, encadré d'énormes favoris noirs et soyeux, vêtu d'une redingote noire sans revers et décolorant le gilet montant, cravaté de blanc, le nouvel arrivant ressemblait à quelque pasteur protestant, un clergymen de l'Eglise anglicane.

Des lunettes à tige d'or cachaient ses yeux et ses sourcils.

Et pourtant, comme et elles eussent été sa vue, brusquement il les souleva et mit à découvert de petits yeux profondément enfoncés dans leurs orbites, inquiets, mobiles et fureteurs.

Il n'était pas seul.

Avec lui était entrée une jeune femme, peut-être bien sa fille.

Aucune ressemblance pourtant entre eux.

Belle, celle-là, grande, svelte, élancée, blanche et comme diaphane.

Ses yeux surtout semblaient posséder une étrange attirance,

Des prunelles lumineuses et phosphorescentes, qu'allongent encore un savant emploi du crayon magique, et d'où sortait un regard tremblant, hardi, et pervers.

Elle portait une toilette d'une richesse bizarre, mais non dépourvue de goût.

Une robe en brocart bouton d'or garnie de volants de Chantilly, le corsage ouvert en carré, avec des manches en dentelles, et autour de l'échancrure de ce corsage une bordure de plumes noires se détachant sur l'éclat mat de la peau.

Des épingles surmontées de diamants noirs incrustaient leurs anneaux sur les ondulations de ses cheveux teints d'une teinte violette-bleue.

Un collier à trois rangs des mêmes pierres précieuses étincelait autour de son cou.

En l'apercevant, Gaston de Lacheny eut peine à retenir un cri. L'inconnue n'était autre que cet lady Andley qu'il avait parfois rencontrée dans le monde.

De son côté, l'Anglaise ne parut point reconnaître le jeune attaché de ministère.

A pas lents et d'un air un peu lasé, elle alla s'asseoir sur un canapé.

Au milieu d'un silence profond, l'homme à l'aspect de méthodiste vint hardiment se camper en face de Gaston de Lacheny.

Cette fois, chacun s'écarta pour lui livrer passage.

Je mets cinq mille francs sur la noire, répéta le personnage avec un

léger accent étranger.

En même temps il jeta sur la table des bank-notes anglaises.

La roulette tourna.

Chacun attendit avec une attention silencieuse et passionnée.

La bille s'arrêta sur la rouge. Aussitôt une rumeur sourde roula dans la salle.

— Vous avez perdu! fit simplement Gaston.

Et d'un coup de râteau, il attrapa vers lui les bank-notes du joueur.

— Vous y gagnerez encore le change, répliqua celui-ci avec une superbe impassibilité.

Un nouveau murmure se produisit parmi l'assemblée, saisis d'admiration devant ce flegme imperturbable.

— Encore cinq mille sur la noire! poursuivait l'Anglais d'un ton qui nuançait ses lèvres rosées.

Et tirant de son portefeuille de nouvelles bank-notes il les jeta sur le tapis vert.

Et au milieu d'un silence étéré, la roulette tourna.

La bille s'arrêta sur la rouge!

Mais, toujours impassible, le joueur s'écria:

— Je continue! Je mets cinq mille francs sur la noire. Tournez sur la noire.

(A suivre.)

CASPER

la plus grande

Paris la

Signature de

PARLEMENT FEDERAL

Les yachts de Sorel. — Continuation du débat sur le budget. — M. Ralph Smith trouve que le pays dépense trop pour la milice. — M. Nantel parle de la pension de retraite. — La réforme du Sénat, etc., etc.

(Du correspondant spécial de la PATRIE.)

OTTAWA, 23. — Au commencement de la séance, M. Compe, député de Rainy River, fait subir la première lecture à un bill modifiant la loi de la protection des eaux navigables du Canada. M. Compe déclare qu'il tient surtout à faire étudier ce bill à la présente session sans toutefois espérer qu'il soit accepté cette année.

L'honorable M. Aylesworth présente un projet de loi amendement de l'Acte de la Cour d'Échiquier. Il modifie la procédure des appels de cette cour à la Cour Suprême du Canada.

L'honorable M. Brodeur annonce à M. Lechance que le Capt. Théophile Roy dit Desjardins a été démis de son commandement de l'agent de la marine à Québec. Depuis il a été employé temporairement sur le "Montcalm", mais n'a jamais été appelé à bord du "Champlain", de "La Canadienne" ou du "Séguin".

L'honorable M. Templeman, à une interpellation de M. Sharpe, d'Ontario, dit que M. Harold Fisher, avocat, n'est pas l'associé légal de l'honorable Charles Murphy, secrétaire d'État. Cet avocat représente M. Wallberg, de Montréal, dans sa poursuite intentée au gouvernement pour une balance contestée de \$105,940 pour des travaux sur l'Intercolonial à Moncton.

LE FAVORITISME A SOREL.

L'honorable M. Brodeur dit à M. Taylor, député conservateur de Leeds, que le gouvernement ne sait pas que des embarcations appartenant à des employés du département de la marine et des pêcheurs, ont été construites ou réparées dans les chantiers de l'État à Sorel. Une enquête sur une accusation analogue a été tenue à il y a quelques années, et les coupables ont été punis.

Le gouvernement ne possède aucun renseignement sur le nombre de yachts à vapeur qui appartiennent à des contremaîtres, ingénieurs ou autres employés du gouvernement à Sorel. Le gouvernement ne peut dire non plus l'endroit où ces yachts ont été construits.

LA DÉBACLE A NIAGARA.

Sur question de M. Lancaster, l'honorable M. Brodeur annonce qu'il a donné ordre à son insubmersible, le colonel Anderson, de se rendre immédiatement à Niagara, et d'aider aux autorités américaines à prévenir les dangers de la débacle à cet endroit.

LE BUDGET

Le Dr Clark, libéral de Red Deer, appuie la politique fiscale du gouvernement dans tous ses détails, et se déclare opposé à tout changement en tant qu'il est en faveur de l'économie. Il se félicite de la protection voulue. Cette industrie emploie aujourd'hui plus de 5,000 ouvriers, possède un capital de \$7,000,000, et n'est nullement à la veille de mourir.

La protection, dans l'opinion du Dr Clark, n'est pas une politique nationale, mais un tarif de favoritisme pour une certaine classe au détriment des intérêts généraux de la population.

M. Clarence Jamieson, député conservateur, de Digby, N. E., critique la situation financière, surtout l'énorme augmentation des dépenses provenant en grande partie de travaux inutiles faits dans différentes parties du pays dans un but de favoritisme politique. Il s'oppose fortement à toute augmentation de la taxe, la population ouvrière ne pouvant supporter un fardeau plus considérable.

UNE OPINION OUVRIÈRE

M. Ralph Smith, député ouvrier de Nanaimo, est d'opinion qu'un jeune

pays comme le Canada ne peut se développer sans faire des dépenses considérables.

CONTRE LA MILICE

M. Ralph Smith se prononce contre les dépenses de la Milice surtout dans un temps de crise financière. Les \$7,000,000 que l'on demande cette année seraient bien mieux employés à des travaux publics. Où est l'ennemi à combattre ? Que ferait la milice en temps de guerre ? A-t-on une milice seulement parce que c'est fashionable ? M. Smith dit que les dépenses de la milice pourraient aller efficacement au développement des moyens de transport, d'amélioration de la classe ouvrière, à l'exploitation des ressources naturelles, et ces dons devraient être plus agréables à l'Empire qu'une armée ou une flotte. C'est de cette manière que l'on peut aider à tout un pays et diminuer si possible la dette nationale.

LE TARIF AMÉRICAIN

M. Smith insiste sur l'importance qu'il y a pour le Canada de prendre avantage du nouveau tarif américain, relativement à l'importation en franchise au pays du charbon bitumineux américain. Il lit à ce sujet toute une correspondance demandant que le pays profite de cette clause de réciprocité, qui permettrait aux manufacturiers canadiens d'obtenir du combustible à meilleur marché. Il blâme M. Compe, de Vancouver, à propos d'un discours qu'il a fait à Vancouver récemment.

M. Cowan, de Vancouver, conservateur, parle de l'attitude du gouvernement canadien quant aux pêcheries de la Colombie-Britannique que des braconniers américains pillent sans que le gouvernement d'Ontario s'en occupe ; il parle aussi de la question de l'immigration orientale.

APPEL DE M. VERVILLE

M. Verville, député ouvrier, de Malouneuve, demande que le gouvernement protège davantage les ouvriers et dépense pour eux la moitié des sommes qu'il dépense inutilement pour la milice. Il se prononce contre les exigences des grands capitalistes canadiens. Il demande qu'on protège davantage les ouvriers, envers qui les patrons sont si rudes.

M. Edwards, de Frontenac, conservateur, défend la politique protectionniste des conservateurs, avant 1894, politique assez bonne, dit-il, pour que les libéraux aient tenté de la copier tout en se disant libéraux ; seulement, les changements qu'il y ont faits ont préjudicié au pays.

M. Gladu, libéral, Yamaska, parle des déficits des conservateurs, des surplus des libéraux, critique M. Foster et se déclare anti-impérialiste.

LE DÉPUTÉ DE TERREBONNE

M. Nantel, de Terrebonne, conservateur, compare la résolution Foster et la résolution Laurier, sur la défense navale et dit que M. Laurier a été le plus impérialiste des deux. Il affirme que les emprunts du Canada sont faits d'une façon déplorable. Il rend hommage à l'administration de l'honorable M. LeMieux et critique les hauts salaires de certains fonctionnaires, ainsi que les faibles salaires qu'on paie à certains employés d'État.

M. Nantel remarque que le député de Yamaska, en se prononçant contre l'impérialisme, attaque la politique de Sir Wilfrid Laurier. Il ne doit pas être sincère, car certainement ce député n'aura pas le courage d'agir ainsi contre son chef.

CRITIQUE SUR LE TRAITEMENT DES FONCTIONNAIRES PUBLICS

M. Nantel trouve que le gouvernement est exagéré dans son administration. Certains fonctionnaires sont trop bien payés, tandis qu'il y

Meublez votre Maison

Où votre Salon, Salle à manger, Chambre à coucher, Bibliothèque, Boudoir, Passage, etc. il y a un des plus beaux choix de Meubles, Litterie, Tapie, Rideaux, Frisures, Papiers, Glaciers, Mirrors, etc., au plus bas prix de toute la ville, soit au comptant ou à 24, 36, 48 jours et plus à votre convenance.

Chez F. Lapointe
435 Ste-Catherine Est. près Montcalm
OUVERT LE SOIR

OFFERT A LA SOUSCRIPTION PUBLIQUE

Stock Privilegié Cumulatif de 7%

1000 Actions de la Valeur au Pair de \$100 avec un Bonus de 20 pour cent, dans le Stock Ordinaire.

The Slater Shoe Company, Limited

Capital Autorisé - - - - - \$1,000,000

Stock ordinaire, autorisé et émis	-	-	-	\$500,000
Stock privilégié autorisé	-	-	-	500,000
Stock privilégié payé	-	-	-	200,000

Mille (1,000) Actions du Stock Slater Privilegié Cumulatif sont actuellement offertes à la Souscription Publique avec un Bonus de 20 p. c. en Actions du Stock Slater Ordinaire, ce qui portera à \$300,000 le Capital Privilegié payé et souscrit, à \$500,000 le Capital Ordinaire Autorisé et émis, et laissera dans le Trésor \$200,000 d'Actions Privilegiées.

Voici l'une des corporations industrielles canadiennes les mieux connues, les plus progressistes et les plus prospères, et il est rarement donné aux capitalistes d'avoir une occasion comme celle-ci de se procurer un stock sûr et payant de bons dividendes avec un bonus de 20 pour cent de stock ordinaire.

Les livres de souscriptions seront ouverts jusqu'à mercredi, 15 Mai, et les actions seront réparties dans l'ordre où on aura reçu les souscriptions. Comme la plus grande partie de la récente émission de stock a été souscrite par les directeurs et les actionnaires, il n'est offert au public que les 1,000 actions du stock privilégié de 7 pour cent.

Ce stock privilégié de 7 pour cent est à la fois cumulatif et privilégié quant à l'actif, au capital et aux dividendes ; ces dividendes sont payables trimestriellement le 1er Janvier, le 1er Avril, le 1er Juillet et le 1er Octobre. La compagnie n'a pas de dette consolidée.

Cette grande corporation industrielle a pour directeurs et actionnaires quelques-uns des hommes d'affaires et capitalistes les plus avisés et les plus prospères du Canada.

Le capital autorisé de la Slater Shoe Company est de \$1,000,000. Cette industrie fut fondée il y a plus de quarante ans (en 1869) par feu George T. Slater, et la compagnie a été sous l'administration constante de son fils, Charles E. Slater, le président et gérant général de la Slater Shoe Company, Limited.

Les dividendes ont été déclarés et payés régulièrement sur le stock Slater privilégié.

Pour ceux qui comprennent l'organisation d'une grande compagnie manufacturière et la valeur substantielle d'une industrie active et prospère, avec sa clientèle et sa renommée universelle, le placement offert doit être à la fois attrayant et profitable.

Durant les cinq premières années après l'organisation de la Slater Shoe Company en 1899, les ventes furent de \$1,823,847. Dans la seconde période de cinq ans, ou plus exactement, en quatre ans et onze mois, les ventes furent de \$3,390,822, ou près du double de la première période de cinq ans.

En 1908, "l'année de la dépression," les ventes comme celles de toutes les industries canadiennes, accusaient une diminution, mais la compagnie a complété des arrangements pour doubler sa capacité de production et être ainsi en mesure de faire face à la demande toujours croissante de ses chaussures de première classe.

Le nouveau capital est requis pour agrandir la fabrique actuelle et développer le commerce croissant de la maison.

Le conseil actuel des directeurs de la Slater Shoe Company, Limited, se compose des messieurs suivants :

- CHARLES E. SLATER, Président et Gérant-Général.
- WILLIAM STARKE, Vice-Président (Président de la Starke-Seybold, Limited, Montréal.)
- JAMES W. WOODS, Président de la Woods, Limited, Ottawa.
- ANSON McKIM, Président de la A. McKim, Limited, Montréal.
- LT. COL. ROBERT STARKE, de Starke-Seybold, Limited, Montréal.
- WILLIAM SMITH, Bourgeois, Montréal.
- W. F. BORLAND, Guardian Insurance Co., Montréal.
- J. NELSON McKIM, de A. McKim, Limited, Montréal.

La liste de souscriptions s'ouvre aujourd'hui aux bureaux des établissements suivants :

FORMULE DE DEMANDE.

Je demande et souscris par les présentes... actions du stock privilégié cumulatif de 7 p. c. de cette compagnie, de la valeur au pair de \$100 chacune (avec bonus de 20 p. c. de stock ordinaire) ; je vous prie de me répartir ce nombre d'actions et je consens à accepter ce nombre ou tout autre nombre moindre qui pourra m'être réparti.

Je vous envoie en même temps... comme dépôt de 10 p. c. par action, et je consens à payer l'autre versement de 10 p. c. par action, sur répartition, et le balance en trois versements égaux de 10 p. c. chacun, les premiers jours de juillet, octobre et janvier prochains, et je vous autorise par conséquent à inscrire mon nom sur le registre des actionnaires.

Date à... jour de...
NOM...
ADRESSE...

"FIEVRE DE PRINTEMPS"

Le besoin d'une médecine au printemps semble être universel. Ceci est dû au fait que durant l'hiver le sang devient impur par suite de l'abondante nourriture que nous mangeons. Cela produit cette sensation de fatigue, d'épuisement, de dégoût pour le travail, à laquelle on est si sujet à ce temps-ci de l'année.

BURDOCK BLOOD BITTERS

CEtte SENSATION DE FATIGUE

M. F. H. Leard, Saskatchewan, écrit : "J'ai employé Burdock Blood Bitters comme remède au sang et je trouve que c'est un excellent remède. Tous devraient le prendre au printemps pour se débarrasser de cette sensation de fatigue et de dégoût, tant de personnes à ce temps-ci de l'année."

Il l'emploie tous les Printemps

M. H. Longley, Hamilton, écrit : "J'ai fait usage de Burdock Blood Bitters comme tonique de printemps et je trouve que c'est la meilleure chose que je peux prendre. Il restaure ma santé et je l'emploie chaque printemps. Il est excellent pour le sang."

"MEDECINE DE PRINTEMPS"

LE TROPHEE DU GOUVERNEUR

Une magnifique représentation, hier soir au Majesté.

Le "University Dramatic Club" de Montréal, et le "Walters Dramatic Club", d'Ottawa, ont remporté un succès colossal, hier soir, au théâtre de Sa Majesté, dans le concours de son Excellence le Gouverneur-Général, Lord Grey.

Le parti vice-royal était présent. L'auditoire était très distingué. De l'aveu de tous, le Club University a toutes les chances de succès jusqu'à aujourd'hui. Ses membres ont en effet joué avec art, et leur charmante comédie "A Russian Honey-moon" ne pouvait être mieux interprétée. Nous devons les féliciter tout particulièrement et nous leur souhaitons le succès.

"A Russian Honey-moon", c'est une aventure délicieuse où deux amoureux croient ne pas être aimés, mais s'aiment tous deux follement. Ils ne s'apprennent qu'à la chute du rideau, au dernier et second acte, grâce à l'ingénuité de la Baronne... qui était personnifiée par Mme Huxley Drummond.

L'ovation qu'on a faite à la gracieuse interprète était bien méritée, elle a joué à merveille.

Madame S. H. Lascock a été gentille dans le rôle de l'amoureuse "Poleska" et Mademoiselle Dandurand était délicieuse dans la petite paysanne.

Les rôles masculins étaient bien remplis. M. A. T. Sheehy a eu un succès d'artiste dans son rôle arbitraire d'intendant. Il a certainement la grosse part du mérite du succès. Le professeur Walter du McGill a fait un comédien épanté. M. Walker a fait une bonne figure (sa tête était bien rasée) dans le rôle du comte amoureux. Bref, un succès considérable et qui assure à

LA FANFARE DE LONGUEUIL

C'est ce soir, aux salons de l'hôtel Terrapin, que se tiendra l'assemblée de tous ceux qui s'intéressent à la réorganisation de la Fanfare de Longueuil.

Le Gouvernement Français protège ses industries

LE COGNAC V. FOURNIER & CO.,

de Chateaufort, près Cognac, France.

Distillé avec le jus de la vigne est un tonique à prendre. Pour conserver une parfaite santé, il est indispensable, et les résultats obtenus sont une preuve de sa haute qualité.

L. CHAPUT, FILS & CIE, - Agents Généraux, MONTREAL.



Le 23

L'EMONDAGE DES ARBRES

M. Alfred Pincoteau, surintendant du Parc Lafontaine, prie les citoyens qui désirent faire émonder les arbres qui bordent le trottoir, en face de leur domicile, de faire parvenir leur demande le plus tôt possible, car le personnel de la ville, affecté à ce service, est en ce moment disponible, et c'est le temps d'y voir, car, dans quinze jours ou trois semaines, il sera trop tard. Il est bien entendu que ce service est gratuit, mais les citoyens doivent s'adresser au greffier de la ville, pour obtenir qu'il soit exécuté.

UN JOYEUX ANNIVERSAIRE

Un grand nombre de parents et d'amis étaient réunis, dimanche soir, pour fêter le dixième anniversaire de naissance de Cyrille Prud'homme, Boulevard St-Denis. Le principal succès fut obtenu par M. et Mme C. Prud'homme, M. A. Fréchet, M. T. Ouellette, M. I. Prud'homme, M. H. Prud'homme, M. G. Ouellette, M. F. Dépatie, M. et Mme D. Orlmont, M. R. Ouellette, Mme L. Legault, M. P. Gingras, M. Chocoin, M. A. Mongeon, M. M. Mongeon, M. et Mme G. Tremblay, M. et Mme A. Montreuil, M. et Mme A. Michaud, Mlle Hogue.

TARIF

Petites Annonces Classifiées

La Patrie

Invariablement payable d'avance

PROPRIETE A VENDRE, 25 cents pour 20 mots ou moins, trois insertions, et 1-2 cent par mot extra, chaque insertion.

AVIS SPECIAL

Le tarif ci-dessus est en comptant avec la commande. Quand ces sortes d'annonces ne sont pas payées d'avance, il faut faire de nombreuses entrées et le tarif est en conséquence beaucoup plus élevé.

LISTE DES SUCCURSALES

A Montréal et la Banlieue où vous pouvez porter vos "PETITES ANNONCES"

- Chétien Zeugg, coin des rues St-Hubert et Ontario.
H. Beaudry, marchand de clergé, coin des rues St-Denis et Crle.

VERDIN, VILLE ST-PAUL ET BOULEVARD ST-PAUL

- Dr Napoleon Boucher, pharmacien, 123 Church, Verdun.
L. L. Lavoie, pharmacien, 123 rue de l'Église, Ville St-Paul.

EN DEHORS DE MONTRÉAL

- ST-HYACINTHE—Geo. St-Jean, marchand de journaux et dépositaire de la PATRIE.
ST-JEAN—Henri Bernard, dépositaire de la PATRIE.

Chambres Demandé

JEUNE MONSIEUR demande petite chambre dans famille française à peu de distance de la gare Windsor. Écrire par lettre à Kelly, 154 rue Windsor.

Élèves Demandés

TELEGRAPHIE—Jeunes gens demandés pour se qualifier pour les divers positions de commis. Cours jour et soir. S'adresser École de Télégraphie, Monument National, Montréal.

Emplois Demandés

BUREAU DE PLACEMENT GRATUIT—Bureau gratuit, entre les rues Gosford et Bonsecours, spécialisé de toutes sortes de services. Visite des patrons et sollicités. Bureau ouvert de 9 heures du matin à 5 heures du soir. Le samedi on ferme le bureau à 1 heure p.m.—URBAN LAFONTAINE, écrivain.

Situations Vacantes

HOMMES DEMANDES—Des hommes de confiance dans chaque localité du Canada, pour annoncer nos marchandises clouer des pancartes sur les arbres, les clôtures, les ponts et tous les endroits en vue, et aussi pour distribuer des petites annonces. Commission ou à salaire, \$3 par mois et dépenses, \$4 par jour. Emploi permanent. Pour de bons hommes, écrire pour références sur tous renseignements. Empire Medicine Co., London, Ont. 30-jno

JARDINIER

On demande un jardinier de première classe pour la maison de campagne d'un monsieur, désirant tout à la fois le soir seulement. 561 Dorchester Ouest. 49-jno

ON DEMANDE

ON DEMANDE un fondeur dans les soulers ou duck. S'adresser à M. Ambert. 49-jno

ON DEMANDE

ON DEMANDE un commis parlant l'anglais et le français, ayant 1 ou 2 ans d'expérience dans la ferronnerie. S'adresser entre 9 et 11 a.m., J. M. Guindon, 383 Ste-Catherine Est. 49-jno

OPERATrices

OPERATrices et opératrices demandées pour vêtements, robes et costumes. Emploi permanent. S'adresser à M. Sénéchal, Fashion Right Mfg Co, 151 St-Laurent. 49-jno

On demande

On demande des sollicités, hommes ou femmes, pour prendre des commandes pour un article d'une grande vente. S'adresser à A. Robit, 150 St-Jacques, tous les jours, jusqu'à 5 heures. 48-2

Situations Vacantes

PLATRIER—On demande un plâtrier immédiatement. S'adresser 49-3

VENDEURS DEMANDES pour des plants d'arbustes du Nord, cultivés dans la province de Québec. Les plus grandes commissions payées chaque semaine. Position permanente. On parle les deux langues. Canadian Nursery Co., Montréal. 26-P-H-jno

Femmes-filles demandées

FILLES

Opératrices expérimentées pour pantalons de qualité. Position absolument stable. Salaires honorables commensurés (on travaille pas le samedi après-midi). S'adresser de suite à Mlle Raynald, chez Robert C. Wilkins, 23 rue Dowd, près Bleury. 46-6

FILLES—On demande plusieurs filles fortes pour presser les chemises. S'adresser à Mlle Parent, The Standard Shirt Mfg. Co., 213 Avenue Delorimier. 49-2

FILLES—On demande une jeune fille active, parlant français et anglais. S'adresser au général E. T. Charlton & Co., Limited, 356 rue St-Laurent. 49-2

FINISSEUSES—On demande des finisseuses de pantalons. S'adresser immédiatement à la Campbell Manuf. Co. Ltd., 22 et 23 rue Coûte. 48-3

MODISTES—On demande une modiste de robes de première classe et des assistantes ayant au moins un an d'expérience. E. Shinnick, 41 Université. 48-3

ON demande une bonne fleuriste d'expérience pour machine à régleur. S'adresser à la PATRIE, département des Impressions. 57-1-10.

ON DEMANDE immédiatement des modistes pour les chapeaux; des garnisseuses, préparatrices et des vendeuses au magasin des modes Albert Wexler, 26 Ste-Catherine Est. 47-6

OPERATrices POUR BLOUSES ET JUPES—On demande des opératrices d'expérience seulement. Emploi permanent. S'adresser à M. Gagnon, S'adresser à M. Hayes, 100 rue LaTour. 49-jno

Servantes Demandées

CUISINIÈRE—On demande immédiatement une cuisinière. Bon salaire. Références exigées. S'adresser à 135 Charrier. 49-3

ON DEMANDE une fille pour la cuisine et une fille de salle sachant parler l'anglais. S'adresser Grand Gold Cur, 56 St-Denis. 49-6

SERVANTE—On demande immédiatement une servante générale, petite famille. Haut salaire payé. S'adresser à 156 Charrier. 49-6

SERVANTE—On demande une servante générale bien recommandée, Ste-Catherine Est. Références exigées, bon salaire, lavages en dehors. 49-3

SERVANTE, FILLE DE TABLE ET BLANCHISSEUSE demandées, les personnes qui se présenteront pour ces trois positions devront être des servantes d'expérience et avoir des références satisfaisantes. Bons gages. Les Suédoises et Belges sont invitées à faire application. S'adresser sans retard au No 56 rue McTavish. 49-2

A Louer

CAVE A LOUER—Cave de 25 x 40 pieds et 7 pieds de hauteur, cimentée, avec hangar, gaz, bien éclairée, \$15 par mois. S'adresser 263 St-Hubert. 47-3

MANUFACTURE A LOUER au No. 140 St-Denis, 11,000 pds de planches, 100 pds de bois. Références exigées. Loyer \$12.00. S'adresser à D. L. Guimet, 4 Craig Ouest. 49-3

Maison à Louer

6 LOGIS

A louer, rue Marquette, près Mont-Royal, fini de prendre classe, système de chauffage, 7 appartements, tout confort, chauffés depuis 2 mois. S'adresser immédiatement à M. Mont-Royal. 49-4

A LOUER—Deux flats à 56a, 140 St-Denis, 11,000 pds de planches, w.c., gaz, électricité, balcon. S'adresser 56 rue Bonsecours. 47-3

A LOUER, No 110 rue Ste-Catherine Est, un grand magasin pouvant être divisé en deux et loué séparément. S'adresser à A. Dalpe, 72 Notre-Dame Est. 49-2

A LOUER, deux logements à 45a, et 129a rue Measier, à deux pas de l'ave Mont-Royal, de Lorimier, \$11 par mois. S'adresser C. E. Forest, 1149 ave de Lorimier. 48-3

A LOUER—Au No 793 rue Saint-Alexis, à deux pas de l'église, 11 appartements, \$29 par mois. Possession immédiate. 49-2

A LOUER, très beau logement, 4 pièces et bain, ménage fait à neuf, possession le coulant. No 8 Laval, quartier Duvernay, près Parc Lafontaine, \$14.00 par mois. 49-6

A LOUER—A Maisonneuve, 3 flats, 2 pièces, complet de toutes pièces, avec fournaise à eau chaude, gaz, électricité, 7 chambres. Tous offre sera considérée. 48-3

A LOUER—Plain-pied moderne de 7 chambres, avec bain et cabinet, fournaise à eau chaude et cave cimentée. Louer le tout en parfait ordre. Prix modéré. S'adresser 2190 Hutchinson Ouestmont. 48-3

A LOUER—Boulevard St-Joseph, No 790, près Av. du Parc, logement de 5 pièces sur plain-pied. Améliorations modernes. E. B. Gagnon, 815 rue Royal Trust, 197 rue St-Jacques, chambre 68. S'adresser de 9 heures à midi. 49-4

A LOUER—No 374 Hutchinson, avec fournaise à eau chaude, gaz, électricité, 7 chambres. Tous offre sera considérée. 48-3

A LOUER—No 374 Hutchinson, avec fournaise à eau chaude, gaz, électricité, 7 chambres. Tous offre sera considérée. 48-3

A LOUER—No 374 Hutchinson, avec fournaise à eau chaude, gaz, électricité, 7 chambres. Tous offre sera considérée. 48-3

A LOUER—No 374 Hutchinson, avec fournaise à eau chaude, gaz, électricité, 7 chambres. Tous offre sera considérée. 48-3

A LOUER—No 374 Hutchinson, avec fournaise à eau chaude, gaz, électricité, 7 chambres. Tous offre sera considérée. 48-3

A LOUER—No 374 Hutchinson, avec fournaise à eau chaude, gaz, électricité, 7 chambres. Tous offre sera considérée. 48-3

A LOUER—No 374 Hutchinson, avec fournaise à eau chaude, gaz, électricité, 7 chambres. Tous offre sera considérée. 48-3

A LOUER—No 374 Hutchinson, avec fournaise à eau chaude, gaz, électricité, 7 chambres. Tous offre sera considérée. 48-3

Maisons à Louer

A MAISONNEUVE, No. 556 Notre-Dame, magnifique plain-pied, 5 pièces, toutes éclairées, avec gaz, bain, eau chaude et gaz balcon. S'adresser à Mme L. Lachapelle, 36 étage. 49-4

BOULEVARD ST-JOSEPH—A louer, cottage, point à neuf, six appartements, gaz, bain, w.c., jardin, véranda, gros arbrès, 100 pas du tramway, belle localité, petite famille désirée. \$12.30 par mois, angle Rivard et Boulevard St-Joseph. 49-3

FLATS A LOUER—Rue Dorchester, près St-Denis, deux flats, Avenue Mont-Royal, près Boyer, quatre flats. S'adresser à Armand Greiner, 97 St-Jacques. 46-10

LOGEMENTS A LOUER

RUE ST-HUBERT, près Mont-Royal No 185, 4 appartements, lumière électrique, gaz, bain, etc. Loyer \$4.00 ménage fait. 49-4

RUE BERRI, No 82, près Rachel, 5 appartements, avec cuisine. Prix \$14.00. 49-3

RUE ERNEST, 19 et 21, près carré Saint-Joseph, Baie et milieu, deux appartements. Fournaise, électricité, etc. \$19 et \$22. S'adresser L. A. Cadieux, 62 rue St-Jacques, Main 4686. 46-6

Logements Gratuits

Logements \$11. \$12 et \$14 par mois, à louer, rue Dorchester, 238 à 242. Un mois gratuit à ceux qui loueront cette semaine. S'adresser 421 Sherbrooke Est. Tél. Est. 250. 49-3

LOGEMENT GRATUIT pour un couple dans un appartement, pour l'un des appartements de deux personnes, 288 Amherst. 47-4

MAGNIFIQUE plain-pied à louer, 7 appartements, bain, gaz, eau chaude, belle localité, en face du Beauséjour, 104 rue Dorchester, près les lieux, 35 Notre-Dame, Viauville, près de la rue Avenue. 47-4

M. A. L.—A louer, un logement, 2ème étage, 7 appartements, bain, w.c., lumière électrique et gaz, 376 rue Dorchester. 49-3

M. A. L.—Mentana, 256 — Maison à louer, 4 appartements bien propres, \$8 par mois. S'adresser 559 Mentana ou 678 St-Denis. 49-3

M. A. L.—A louer, un joli plain-pied éclairé, dernier étage, six appartements. Possession immédiate, 191 rue Mentana. Loyer modéré. 49-3

M. A. L.—Rue Mentana, No. 123, Grand logement, 3 pièces, gaz, bain, électricité, eau chaude, etc. Tout en bon ordre. E. Lapalme, 54 Notre-Dame Est. 46-5

M. A. L.—566 Marie-Anne, près St-Christophe-Colomb, maison neuve, 6, 7, 8 pièces, bain, gaz, électricité. Bon ménage. S'adresser 565 Marie-Anne. 48-6

M. A. L.—Beau plain-pied de 3 chambres, améliorations modernes, façade en pierre. Rue Amherst, Tél. Bell Est 5293 ou Est 737. St-Robert, 388 Amherst. 47-4

M. A. L.—A louer, plain-pied, 45 St-Denis, 32, 36, 38, 39, 41, 43, 45, 47, 49, 51, 53, 55, 57, 59, 61, 63, 65, 67, 69, 71, 73, 75, 77, 79, 81, 83, 85, 87, 89, 91, 93, 95, 97, 99, 101, 103, 105, 107, 109, 111, 113, 115, 117, 119, 121, 123, 125, 127, 129, 131, 133, 135, 137, 139, 141, 143, 145, 147, 149, 151, 153, 155, 157, 159, 161, 163, 165, 167, 169, 171, 173, 175, 177, 179, 181, 183, 185, 187, 189, 191, 193, 195, 197, 199, 201, 203, 205, 207, 209, 211, 213, 215, 217, 219, 221, 223, 225, 227, 229, 231, 233, 235, 237, 239, 241, 243, 245, 247, 249, 251, 253, 255, 257, 259, 261, 263, 265, 267, 269, 271, 273, 275, 277, 279, 281, 283, 285, 287, 289, 291, 293, 295, 297, 299, 301, 303, 305, 307, 309, 311, 313, 315, 317, 319, 321, 323, 325, 327, 329, 331, 333, 335, 337, 339, 341, 343, 345, 347, 349, 351, 353, 355, 357, 359, 361, 363, 365, 367, 369, 371, 373, 375, 377, 379, 381, 383, 385, 387, 389, 391, 393, 395, 397, 399, 401, 403, 405, 407, 409, 411, 413, 415, 417, 419, 421, 423, 425, 427, 429, 431, 433, 435, 437, 439, 441, 443, 445, 447, 449, 451, 453, 455, 457, 459, 461, 463, 465, 467, 469, 471, 473, 475, 477, 479, 481, 483, 485, 487, 489, 491, 493, 495, 497, 499, 501, 503, 505, 507, 509, 511, 513, 515, 517, 519, 521, 523, 525, 527, 529, 531, 533, 535, 537, 539, 541, 543, 545, 547, 549, 551, 553, 555, 557, 559, 561, 563, 565, 567, 569, 571, 573, 575, 577, 579, 581, 583, 585, 587, 589, 591, 593, 595, 597, 599, 601, 603, 605, 607, 609, 611, 613, 615, 617, 619, 621, 623, 625, 627, 629, 631, 633, 635, 637, 639, 641, 643, 645, 647, 649, 651, 653, 655, 657, 659, 661, 663, 665, 667, 669, 671, 673, 675, 677, 679, 681, 683, 685, 687, 689, 691, 693, 695, 697, 699, 701, 703, 705, 707, 709, 711, 713, 715, 717, 719, 721, 723, 725, 727, 729, 731, 733, 735, 737, 739, 741, 743, 745, 747, 749, 751, 753, 755, 757, 759, 761, 763, 765, 767, 769, 771, 773, 775, 777, 779, 781, 783, 785, 787, 789, 791, 793, 795, 797, 799, 801, 803, 805, 807, 809, 811, 813, 815, 817, 819, 821, 823, 825, 827, 829, 831, 833, 835, 837, 839, 841, 843, 845, 847, 849, 851, 853, 855, 857, 859, 861, 863, 865, 867, 869, 871, 873, 875, 877, 879, 881, 883, 885, 887, 889, 891, 893, 895, 897, 899, 901, 903, 905, 907, 909, 911, 913, 915, 917, 919, 921, 923, 925, 927, 929, 931, 933, 935, 937, 939, 941, 943, 945, 947, 949, 951, 953, 955, 957, 959, 961, 963, 965, 967, 969, 971, 973, 975, 977, 979, 981, 983, 985, 987, 989, 991, 993, 995, 997, 999, 1001, 1003, 1005, 1007, 1009, 1011, 1013, 1015, 1017, 1019, 1021, 1023, 1025, 1027, 1029, 1031, 1033, 1035, 1037, 1039, 1041, 1043, 1045, 1047, 1049, 1051, 1053, 1055, 1057, 1059, 1061, 1063, 1065, 1067, 1069, 1071, 1073, 1075, 1077, 1079, 1081, 1083, 1085, 1087, 1089, 1091, 1093, 1095, 1097, 1099, 1101, 1103, 1105, 1107, 1109, 1111, 1113, 1115, 1117, 1119, 1121, 1123, 1125, 1127, 1129, 1131, 1133, 1135, 1137, 1139, 1141, 1143, 1145, 1147, 1149, 1151, 1153, 1155, 1157, 1159, 1161, 1163, 1165, 1167, 1169, 1171, 1173, 1175, 1177, 1179, 1181, 1183, 1185, 1187, 1189, 1191, 1193, 1195, 1197, 1199, 1201, 1203, 1205, 1207, 1209, 1211, 1213, 1215, 1217, 1219, 1221, 1223, 1225, 1227, 1229, 1231, 1233, 1235, 1237, 1239, 1241, 1243, 1245, 1247, 1249, 1251, 1253, 1255, 1257, 1259, 1261, 1263, 1265, 1267, 1269, 1271, 1273, 1275, 1277, 1279, 1281, 1283, 1285, 1287, 1289, 1291, 1293, 1295, 1297, 1299, 1301, 1303, 1305, 1307, 1309, 1311, 1313, 1315, 1317, 1319, 1321, 1323, 1325, 1327, 1329, 1331, 1333, 1335, 1337, 1339, 1341, 1343, 1345, 1347, 1349, 1351, 1353, 1355, 1357, 1359, 1361, 1363, 1365, 1367, 1369, 1371, 1373, 1375, 1377, 1379, 1381, 1383, 1385, 1387, 1389, 1391, 1393, 1395, 1397, 1399, 1401, 1403, 1405, 1407, 1409, 1411, 1413, 1415, 1417, 1419, 1421, 1423, 1425, 1427, 1429, 1431, 1433, 1435, 1437, 1439, 1441, 1443, 1445, 1447, 1449, 1451, 1453, 1455, 1457, 1459, 1461, 1463, 1465, 1467, 1469, 1471, 1473, 1475, 1477, 1479, 1481, 1483, 1485, 1487, 1489, 1491, 1493, 1495, 1497, 1499, 1501, 1503, 1505, 1507, 1509, 1511, 1513, 1515, 1517, 1519, 1521, 1523, 1525, 1527, 1529, 1531, 1533, 1535, 1537, 1539, 1541, 1543, 1545, 1547, 1549, 1551, 1553, 1555, 1557, 1559, 1561, 1563, 1565, 1567, 1569, 1571, 1573, 1575, 1577, 1579, 1581, 1583, 1585, 1587, 1589, 1591, 1593, 1595, 1597, 1599, 1601, 1603, 1605, 1607, 1609, 1611, 1613, 1615, 1617, 1619, 1621, 1623, 1625, 1627, 1629, 1631, 1633, 1635, 1637, 1639, 1641, 1643, 1645, 1647, 1649, 1651, 1653, 1655, 1657, 1659, 1661, 1663, 1665, 1667, 1669, 1671, 1673, 1675, 1677, 1679, 1681, 1683, 1685, 1687, 1689, 1691, 1693, 1695, 1697, 1699, 1701, 1703, 1705, 1707, 1709, 1711, 1713, 1715, 1717, 1719, 1721, 1723, 1725, 1727, 1729, 1731, 1733, 1735, 1737, 1739, 1741, 1743, 1745, 1747, 1749, 1751, 1753, 1755, 1757, 1759, 1761, 1763, 1765, 1767, 1769, 1771, 1773, 1775, 1777, 1779, 1781, 1783, 1785, 1787, 1789, 1791, 1793, 1795, 1797, 1799, 1801, 1803, 1805, 1807, 1809, 1811, 1813, 1815, 1817, 1819, 1821, 1823, 1825, 1827, 1829, 1831, 1833, 1835, 1837, 1839, 1841, 1843, 1845, 1847, 1849, 1851, 1853, 1855, 1857, 1859, 1861, 1863, 1865, 1867, 1869, 1871, 1873, 1875, 1877, 1879, 1881, 1883, 1885, 1887, 1889, 1891, 1893, 1895, 1897, 1899, 1901, 1903, 1905, 1907, 1909, 1911, 1913, 1915, 1917, 1919, 1921, 1923, 1925, 1927, 1929, 1931, 1933, 1935, 1937, 1939, 1941, 1943, 1945, 1947, 1949, 1951, 1953, 1955, 1957, 1959, 1961, 1963, 1965, 1967, 1969, 1971, 1973, 1975, 1977, 1979, 1981, 1983, 1985, 1987, 1989, 1991, 1993, 1995, 1997, 1999, 2001, 2003, 2005, 2007, 2009, 2011, 2013, 2015, 2017, 2019, 2021, 2023, 2025, 2027, 2029, 2031, 2033, 2035, 2037, 2039, 2041, 2043, 2045, 2047, 2049, 2051, 2053, 2055, 2057, 2059, 2061, 2063, 2065, 2067, 2069, 2071, 2073, 2075, 2077, 2079, 2081, 2083, 2085, 2087, 2089, 2091, 2093, 2095, 2097, 2099, 2101,



“Desjardins” Dans notre nouveau magasin—130 rue St-Denis—nous avons un vaste entrepot spécial pour L'EMMAGASINAGE DES FOURRURES pendant l'été. Pour un FRIX relativement BAS, toutes vos pelletteries peuvent être ainsi Assurées contre les voleurs, l'incendie et les mites Profitez-en pour faire faire les réparations, etc. dont elles auraient besoin. Donnez votre commande maintenant, vous paierez à l'automne. CHAS. DESJARDINS & CIE, 130 RUE SAINT-DENIS, Entre Ste-Catherine et Dorchester.

TEMPERATURE Toronto, 23. — Demain: Beau et frais. VENT Les chiffres de la température nous sont fournis par la maison Hearn et Harrison, 10-12 Notre-Dame-Est. Maximum aujourd'hui 55 Minimum aujourd'hui 45 Maximum l'an dernier 54 Minimum l'an dernier 34

UNE IMPORTANTE TRANSACTION QUE DEVAIT ACQUERIR LE CLUB CANADIEN EST VENDU A LA SOCIETE DE CONSTRUCTION LAFONTAINE. VENTE DE LA MAISON A. E. GENEREUX

Depuis quelque temps il fut souven question de l'expropriation du Club Canadien, rue Lagacchière, par la Commission des Ecoles des Hautes Etudes Commerciales; on disait que la Commission allait acquérir l'immeuble du Club Canadien pour en faire la demeure des professeurs de l'école, et l'on disait aussi que le Club Canadien s'en irait rue Sherbrooke, en face de la rue Berri, et qu'il achèterait au prix de \$63,000 l'immeuble occupé autrefois par la famille de feu A. E. Géré, très bonne affaire, mais sans autre valeur que celle du papier qui la représentait.

“La Presse” s'élève contre le verdict de la Commission d'Enquête sur le cas Guérin et contre la réinstallation de ce modeste et honnête employé, à moins que la commission de police, dont, d'après nos confrères, l'autorité est suprême en pareille matière, ne consente à le réinstaller sur la recommandation du chef Campeau.

NAVIGATION FLUVIALE Le “Boucherville” est parti à midi pour Boucherville. Son service ne commencera à être régulier que demain.

CHUTES SUR LE TROTTOIR M. F. Bannerman, qui réclamait \$1500 de la Ville Saint-Louis, en dédommagement des blessures qu'il s'infligea, le 6 mars 1908, en tombant sur le trottoir en face du numéro 1784 Saint-Urbain, a obtenu \$750 devant l'hon. juge Lafontaine, et la Ville Saint-Louis a, à son tour, obtenu la même somme de la propriétaire de l'immeuble, Mlle Sarah Evers, qu'elle avait poursuivie en garantie.

FEU M. F. PAQUETTE Les funérailles de M. Ferdinand Paquette auront lieu demain matin à l'église Saint-Jacques. Le convoi funèbre laissera la maison mortuaire, 355 rue St-Denis, à 8 h 15 heures.

JAS. R. FRASER AU PENITENCIER LE FAMEUX FAUSSEUR QUI FIT TANT DE VICTIMES L'ETE DERNIER, A SHERBROOKE, EST FINCE A NEW-YORK.

(Spécial à la PATRIE) SHERBROOKE, 23.—Le fameux Jas. R. Fraser est enfin tombé entre les mains de la justice et vient de recevoir une sentence de 5 ans de bagnes, comme prix de son adresse dans l'art de flouer les gens en les faisant dupes de ses faux. Nos citoyens et surtout ceux qui ont été faits les victimes de ce triste individu, se rappelleront longtemps le passage de Fraser chez nous l'été dernier, suivi de très près par son départ précipité mais non sans avoir tout d'abord bien lesté ses malles au détriment de nos marchands de fourrures, de bijouteries, d'objets d'art etc. de bi-joux, et qu'il achèterait au prix de \$63,000 l'immeuble occupé autrefois par la famille de feu A. E. Géré, très bonne affaire, mais sans autre valeur que celle du papier qui la représentait.

PERMIS DE CONSTRUIRE L'activité continue dans la construction, et le bureau de l'inspecteur des bâtiments, à l'hôtel-de-ville, est assésé d'applications pour nouveaux permis de construire. Les permis suivants ont été accordés depuis hier: S. D. Vallières, 10 logements, rue Mackay, \$13,000; 3 logements, rue Argyle, \$3,000; J. O. Gagnon, 8 logements rue Aylwin, \$4,000; François Harel, 10 logements, rue Ste-Catherine Est, et un magasin, \$32,000; C. A. Spriggins, 5 logements, rue Mitcheson, \$13,000; Euclide De-nault, 4 logements, rue Brebeuf, \$3,500.

UNE ERREUR COUTEUSE M. Thomas Saunders ayant vendu à M. H. Corbel un cheval sans poil brun, au prix de \$74, et M. Corbel n'en ayant pas été satisfait, celui-ci fit arrêter Saunders pour obtention d'argent sous de faux prétextes.

L'ASSASSINAT D'ED. GREEN ANDOVER, N.B., 23 — Dans le procès de Sandy Murray et des deux frères Hatch accusés de complicité, dans le meurtre de Paddy Green, Tony Aroscha a été examiné de nouveau hier, mais il s'en est tenu à son affirmation de complot. Léon Szeppeli, son complice, au cours d'un interrogatoire, de quatre heures et demie, a soutenu la même thèse. Il dit qu'il prit sept ou huit fois par jour, pour le repos de l'A. A. de Paddy Green. Aujourd'hui aura lieu le début du procès.

INCENDIE A DE LORIMIER Le feu se déclara, ce matin, à 11 heures, dans l'immeuble de la rue des Erables, portant le No 695 et occupé par Mlle Bruno. Les pompiers de Lorimier se rendirent avec diligence sur les lieux de l'incendie et éteignirent les flammes en quelques instants. Les dommages sont minimes.

INCENDIE A DE LORIMIER Le feu se déclara, ce matin, à 11 heures, dans l'immeuble de la rue des Erables, portant le No 695 et occupé par Mlle Bruno. Les pompiers de Lorimier se rendirent avec diligence sur les lieux de l'incendie et éteignirent les flammes en quelques instants. Les dommages sont minimes.

CEUX QUI VONT DANS L'OUEST BERTHA MOORE, ARRETEE POUR VAGABONDAGE, OBTIENT SA GRACE EN SE MARIANT, A L'HOTEL DE VILLE D'OTTAWA.

(Spécial à la PATRIE) OTTAWA, 23.—Un petit roman vient d'avoir un dénouement heureux à Ottawa. Il y a quelques mois une jeune immigrée anglaise du nom de Bertha Moore était arrêtée pour vagabondage et remise en liberté sur promesse de mieux se conduire. Semblable aventure lui arriva de nouveau cette semaine et la jeune fille implora la clémence du magistrat en disant qu'elle devait se marier prochainement. M. Keane, secrétaire de l'association de Charité, fit des recherches, découvrit l'heureux fiancé et l'amena à l'hôtel de ville, accompagné du révérend J. H. Turnbull, pasteur presbytérien. Il alla ensuite à la mairie. Le mariage fut aussitôt célébré. Le mariage fut aussitôt célébré à l'hôtel de ville et les deux époux quitteront Ottawa sous peu pour s'établir dans le Nord-Ouest. C'est la première fois qu'un mariage est célébré à l'hôtel de ville de la Capitale et c'est probablement aussi la première que la bénédiction nuptiale est donnée dans de semblables circonstances.

GUERRE AU LAIT IMPUR VINGT-SEPT BIDONS MALPROPRES, SAISIS PAR UN OFFICIER DU BUREAU DE SANTE

Vingt-sept bidons de lait ont été saisis, hier, par l'inspecteur Leduc, du bureau de santé municipal. Ces bidons appartenaient à un demi-douzaine de laitiers, dont plusieurs ont déjà eu des démolés avec la ville, au sujet de la mauvaise qualité du lait qu'ils fournissaient. Une action sera prise contre chacun d'eux, pour une double offense. Ils auront en effet, à répondre à l'accusation de vendre du lait frelaté et à celle de transporter du lait dans des récipients impropres à ce commerce. De vingt-sept bidons saisis il n'y en a pas un seul qui ne soit rouillé, bossu et creusé. Le tout est dégoûtant et l'odeur qui s'échappe des récipients est de nature à éduquer sur la qualité du lait qu'ils contiennent.

LEE CHU EST LIBRE C'est par une erreur assez facile à expliquer que nous disions hier que Lee Chu devait recevoir sa sentence. En réalité, le procès était terminé, mais le jugement n'avait pas été rendu et Lee Chu a été acquitté, le juge Choquet déclarant qu'il n'y avait pas de fondement à l'accusation de perjure portée contre lui. On sait aussi que Lee Chu avait été condamné à l'amende, pour vente illicite de cocaïne. L'amende a été payée et l'interprète est aujourd'hui en liberté.

LE JUGE FITZGERALD AU SUJET DE LA CORRUPTION CHARLOTTETOWN, Ile du Prince-Edouard, 23 — A la cour d'élection de Souris, le procès intenté à l'hon. U. L. McDonald, libéral et à M. John McLean, conservateur et à brusquement terminé hier après-midi — Les avocats des deux parties après s'être consultés ont représenté au juge que bien qu'il ait eu corruption, ils étaient d'avis qu'il était assez peu probable que ces manœuvres aient eu une influence décisive sur la majorité obtenue, par les candidats, et c'est là ce qu'exige la loi pour qu'une élection soit invalidée.

UNE POURSUITE JUDICIAIRE

UNE ACTION SERA PRISE AUJOURD'HUI MEME CONTRE LES COMMERCIANTS QUI ONT EXPEDIE A MONTREAL DES VIANGES GATEES

Le Dr McCarrey, chef du bureau de l'inspection des aliments, a passé l'avant-midi, en cour, en vue de l'action qui doit être prise contre les expéditeurs de la viande en conserves, mise en vente sur le marché de Montréal et trouvée impropre à la consommation. L'action devra être prise aujourd'hui même.

L'ELECTION DES COMMISSAIRES

L'ETUDE DU BILLE EST RENVOYEE A MARDI PROCHAIN.—AU COMITE DES BILLS PRIVES

(Dépêche spéciale à la PATRIE) QUEBEC, 23 — Le comité de législation, ce matin, a ajourné à mardi prochain le bill de M. Langlois, sur l'élection des commissaires d'écoles par le peuple, et celui de M. Lavergne, sur l'emploi du français par les compagnies d'utilité publique.

Les représentants des Bénédictins s'opposent à cette clause, à cause du caractère particulier du village de Sainte-Anne de Beauré, où plus de 200,000 personnes, tous les ans, dans un but religieux. Ils demandent l'interdiction des représentations théâtrales et des vues animées.

L'hon. M. Taschereau, député de Montmorency, croit que c'est une insulte à faire aux citoyens de Sainte-Anne qui ont les mêmes droits que tout le monde. Les Bénédictins consentent à faire exception pour le Cyclorama actuel, mais leur amendement est battu par une très forte majorité. Le bill est adopté avec quelques amendements.

LE SORT DES ECHEVINS

UN BILL SERA PRESENTE ORDONNANT UNE ELECTION DANS UN DELAI DE DOUZE JOURS.

M. l'échevin Larivière est arrivé à Montréal, ce matin, retour de Québec, où il a eu, hier soir, une longue entrevue avec le premier ministre et les autres membres du cabinet. Il a un espoir que l'entente à laquelle ils en sont arrivés, en ce qui concerne le sort des échevins disqualifiés, sera acceptée par les deux côtés de la Chambre, à l'effet de supprimer les effets du jugement de la Cour de Révision, quant à la disqualification, et de forcer les échevins déçus à se faire réélire.

Il est question aussi de ne pas exiger des échevins le remboursement des dépenses du maire, mais ils devront payer les frais du procès. Une requête a été présentée dans ce sens à la chambre et un bill sera présenté pourvoyant à l'émission de brefs pour l'élection de sept échevins dans les douze jours de la passation du bill.

La nomination se fera cinq jours après telle la passation du bill et la votation aura lieu sept jours plus tard. Le maire Payette ayant été mis au courant des événements, a exprimé l'opinion que puisque l'action de la ville exige une intervention prompte, il ne s'oppose pas à ce que les décrets prévus par la charte pour l'élection des échevins soient supprimés.

LES ELECTIONS DE L'ILE DU PRINCE EDOUARD

La décision du juge Fitzgerald au sujet de la corruption CHARLOTTETOWN, Ile du Prince-Edouard, 23 — A la cour d'élection de Souris, le procès intenté à l'hon. U. L. McDonald, libéral et à M. John McLean, conservateur et à brusquement terminé hier après-midi — Les avocats des deux parties après s'être consultés ont représenté au juge que bien qu'il ait eu corruption, ils étaient d'avis qu'il était assez peu probable que ces manœuvres aient eu une influence décisive sur la majorité obtenue, par les candidats, et c'est là ce qu'exige la loi pour qu'une élection soit invalidée.

Le juge Fitzgerald a par suite renvoyé les auteurs et les deux pétitionnaires en les condamnant aux frais. (Spécial à la PATRIE) TROIS-RIVIERES, 23 — Le va-peur “Berthier” de la Cie Richelieu & Ontario, est attendu ici samedi matin. L'activité commence à remonter dans notre port, avec le retour de la navigation. On est à faire partout sur les quais l'installation des appareils nécessaires pour le trafic fluvial.

LA JEANNE D'ARC DE PAUL DUBOIS

ELLE EST TRANSPORTEE SECRETEMENT DU LOUVRE AU PANTHEON, A PARIS, SUR L'ORDRE DU MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

PARIS, 23. — Un fait mystérieux vient d'être accompli ces jours-ci. Le ministre de l'Instruction publique a fait enlever du Louvre, pour l'installer au Panthéon, la statue équestre de Jeanne d'Arc par Paul Dubois. Cette translation semble avoir une signification spéciale au lendemain des violents incidents qui se sont produits au cours de M. Thalamas, à la Sorbonne, et plus particulièrement au lendemain de la béatification de la Pucelle d'Orléans.

L'opération s'exécute discrètement avec un luxe de précautions que justifiait, sans doute, la crainte de nouvelles manifestations de la part des “Camelots du Roy”. La “Jeanne d'Arc” de Paul Dubois se trouvait, depuis une quinzaine d'années, dans la cour Visconti, où elle avait été reléguée, provisoirement, en attendant, comme il est d'usage, qu'il lui soit assigné un emplacement définitif. C'est un groupe de bronze, très vigoureux, qui représente la Pucelle à cheval, toute cuirassée, l'épée nue à la main, dans une magnifique attitude de guerrière énergique.

La statue, qui était à même le sol, fut enlevée par une équipe d'ouvriers spéciaux, installée sur un puissant camion qui stationnait rue du Louvre, et acheminée, lentement, sous la discrétion d'une large toile gondonnée, jusqu'en haut de la montagne Sainte-Généviève.

Sur tout le parcours, quelques agents avaient été dissimulés, à tout hasard. Mais le secret de la translation ayant été bien gardé, ils n'eurent pas à intervenir. La statue a été placée, tout au fond, sur une rampe de cinq marches, à l'extrémité du grand bras de la croix qui forme la distribution des nefs du Panthéon.

IL DEPLORE SON ABSENCE

EN EFFET ON EN PROFITE POUR PILLER SA MAISON. Dimanche dernier, durant l'absence de M. Coderre, 27 rue Ernest-Desjardins, la visite des cambrioleurs qui enlevèrent pour deux cents piastres de bijoux, vêtements et appareils photographiques. Ce matin, les détectives Demers et Mercier ont retrouvé deux garçons qui ont croisé entre les auteurs du vol et à midi, 2 autres qui ont recélé les marchandises volées.

Harry Pink, 625 Cadieux et Harry Lomax, 1037 avenue de l'Hôtel de Ville, sont accusés du vol tandis que les marchandises ont été retrouvées en partie chez Stanislas Pichette, rue Saint-Timothée et chez Jesse Mumm, 192 Laval. La mère de ce dernier, Mme Nellie Morgan a aussi été arrêtée comme coupable de recel.

LA VOIRIE A L'ŒUVRE

L'échevin Giroux, président de la commission de la voirie, est de retour de Québec, et il présidera, cet après-midi, une séance de la commission, à laquelle l'on terminera l'étude des soumissions reçues concernant l'octroi des contrats pour la fourniture des matériaux de voirie.

ASSOCIATION ST-JEAN-BAPTISTE

Fêtes du 75ème anniversaire en juin prochain. — Réunion du comité d'organisation. Les membres du comité général d'organisation se réuniront au Monument National, dimanche, le 25 courant, à 3 heures, p.m., dans la salle No 6, pour recevoir les rapports des comités suivants: congrès national, programme, insignes et décorations, tableaux et personnages historiques, réception et invitation, monument La Fontaine, la presse, la messe, la procession, les finances, amusements, feux de la Saint-Jean, feux d'artifice et illuminations.

Sont membres du comité général d'organisation, le président et le chapelain de chacune des sections, et les présidents des divisions nord, est et ouest, le bureau de direction de la Fédération Nationale, St-Jean-Baptistes, le maire et le président de la commission des finances de la cité de Montréal, le président de la Chambre de Commerce, les présidents des sociétés ouvrières, athlétiques, de bienfaisance et de mutualité de langue française, le bâtonnier, le président de la chambre des notaires, le président de la société médicale, le président de l'association de la Jeunesse Catholique, le président des étudiants en droit, le président des étudiants en médecine, le président des étudiants en notariat, le président de l'association pour l'avancement des lettres, des arts et des sciences, le président de l'école polytechnique, le président de la société d'économie sociale, un représentant du collège des chirurgiens-dentistes, de l'association des architectes, des pharmaciens, des ingénieurs, etc., etc.

Les membres du bureau de direction, les membres des sections, les membres des comités spéciaux, tous les membres actifs de l'Association, ainsi que toutes les personnes qui s'intéressent au succès des fêtes du 75ème anniversaire, sont cordialement invités d'assister à cette assemblée. Par ordre, G. A. MARSAZ, Secrétaire Général.

L'enquête dans l'affaire de la Société des Arts n'a pas été continuée ce matin, comme elle devait l'être. Elle sera reprise le 27, c'est-à-dire mardi prochain.

CONCOURS POUR LES ENFANTS

Plus nous approchons de la fin du concours, plus l'anxiété grandit, mais ce n'est pas l'anxiété qui doit grandir; pourquoi être inquiet de succès quand on a encore un mois devant soi. Un concours qui voudrait redoubler d'activité peut encore, dans les six semaines qui nous séparent du 31 mai, pour où paraîtra le dernier coupon, recueillir presque autant que ce qu'il a déjà, mais pour cela il faut qu'il revoit ses amis, ses parents, tous ceux qui s'intéressent à eux, et les prie de redoubler eux aussi de zèle et de dé-



Amor Poulin, Leo Leblaire. Vouement, les concurrents verront bien que les efforts ne resteront pas sans récompense. Demain, il faudra acheter la PATRIE; il y aura des instructions données aux concurrents, le numéro du samedi est toujours plus intéressant et nos petits amis ont double avantage à se le procurer.

Ci-dessous nous donnons le nom d'une nouvelle concurrente, nous invitons ses amis et ses parents à recueillir pour elle le plus grand nombre de coupons de la PATRIE. Alice Bouchard, Waterloo, Qué.

OREILLERS DE PLUMES

EXIGEZ LA MARQUE DE FABRIQUE. Pour Personnes Particulières

NAISSANCES DESMARAIS — A Ste-Marie, le 13 avril 1909, l'époux de M. Armand Desmarais un fils, baptisé Joseph Rémund François Xavier Armand. PARRAIN et marraine, M. et Mme F. X. Bertrand, de St-Hyacinthe. 45-1 PAGNELLO — Le 8 avril 1909, à Monsieur et Madame Masati Pagnello, un fils, baptisé Joseph, Simon, Masati, Paul. PARRAIN et marraine, Honorable juge S. Pagnello et Madame Gustava Gravel. 49-1

DECES ALLARD — En cette ville, le 23 courant, Melle Philomène Allard, enfant bien-aimée de Etienne Allard. Le service funèbre aura lieu samedi le 24 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son défunt No 4 rue Chénier, à 8 heures, pour se rendre à l'église St-Jacques et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Les journaux de Québec sont priés de couvrir. 48-1

CHARLAND — En cette ville, le 21 courant, à l'âge de 79 ans, Eugénie Charland, collecteur à l'hôtel de ville. Les funérailles auront lieu samedi, le 24 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 706 rue St-André, à 5 h 30 heures, pour se rendre à l'église St-Louis de France, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 49-1

EMOND — A l'hôpital des incurables, Notre-Dame, sera chanté à 9 h 30, le 23 courant, à l'âge de 29 ans, fils aîné de M. Edmond Emond. Les funérailles auront lieu lundi le 26 avril. Le convoi funèbre partira de l'hôpital des incurables, pour se rendre à l'église St-Jean Baptiste, où un service sera chanté à 9 h 30, le 26 courant. Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 49-1

JOSEPH — En cette ville, le 22 avril courant, à l'âge de 35 ans, Joseph Edouard Emile Joseph, avocat. Le service funèbre aura lieu samedi le 24 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 238 Parc Lafontaine à 8 h 15 heures, pour se rendre à l'église de St-Louis de France et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 49-1

PAQUETTE — En cette ville, le 21 courant, à l'âge de 56 ans, Ferdinand Paquette, agent spécial de la Montreal Brewing Company. Le convoi funèbre partira de la demeure du défunt, No 238 rue St-Denis, à 8 h 30 heures, pour se rendre à l'église St-Jacques, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 49-1

RICARD — A St-Alexis, Co. Montcalm, le 22 courant, Delphine Marceau, épouse de Jean Baptiste, âgé de 82 ans. Les funérailles auront lieu samedi, le 24 courant, à l'église paroissiale de St-Alexis. Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 49-1

ST-AMOUR — En cette ville, le 21 courant, à l'âge de 46 ans, 4 mois, Célestine Dabry épouse de Joseph St-Amour, Expert. Le service funèbre aura lieu samedi le 24 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son défunt No 1367 rue Saint-Laurent à 7 h 15 heures, pour se rendre à l'église St-Jean Baptiste, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 49-1

NOUVELLES DE VALLEYFIELD la populace crie pour la gélatine lady Charlotte.

“La Patrie” d'aujourd'hui OFFRE un intérêt tout particulier surtout à ceux qui ont la bonne habitude de lire nos Petites Annonces Il y a là certaines “occasions” qui ne se répètent peut-être jamais. Profitez-en.